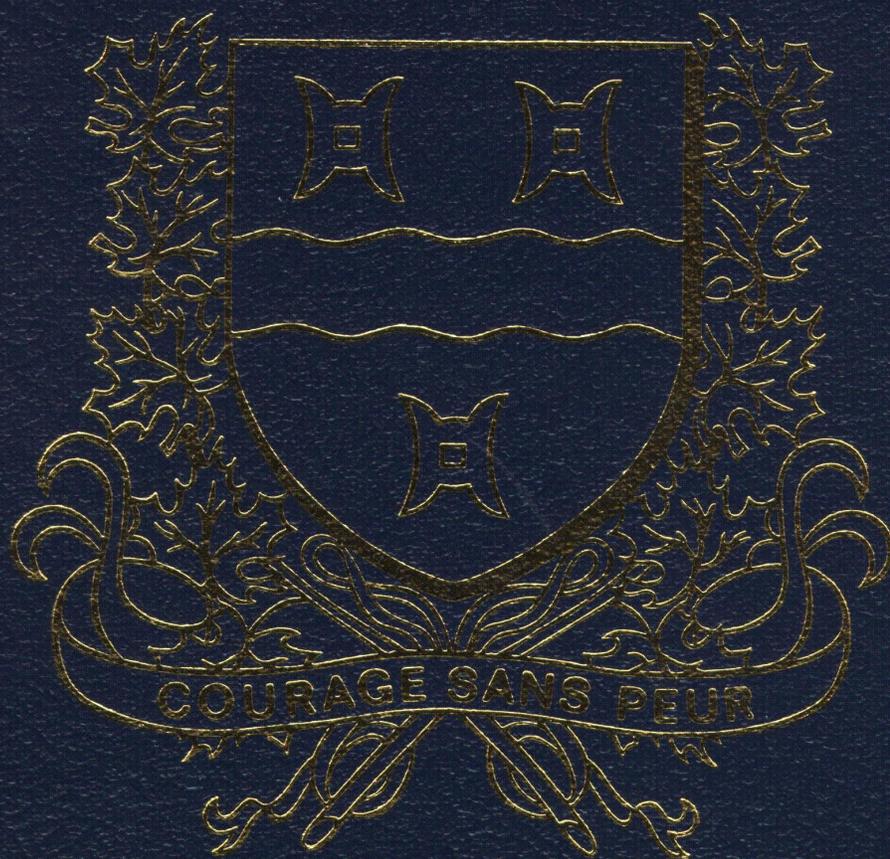


Rivière-Bleue







Rivière-Bleue



75 ANS D'HISTOIRE

1914-1989

ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

D'argent à une fasce ondée d'azur, accompagnée de trois anilles de gueules, deux et une.

ORNEMENTS EXTÉRIEURS

Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or, chargé de la devise en lettres romaines: «Courage sans peur».

EXPLICATION DES TERMES HÉRALDIQUES

D'argent: deuxième métal employé en héraldique. Il est représenté, en gravure, par le blanc plein.

...à une fasce ondée: La fasce ondée est la figure parlante des Armoiries de Rivière-Bleue. Elle indique également la situation géographique de St-Joseph aux bords de la rivière bleue.

...d'azur: Couleur bleue en héraldique. Le mot azur provient de l'arabe-persan Lazouverd, lapis-lazuli. L'azur est représenté, en gravure, par des hachures horizontales. L'azur symbolise la pureté.

...de trois anilles: L'anille est un fer de moulin; il symbolise l'industrie du bois.

...de gueules: Couleur rouge en héraldique. Ce mot provient de l'arabe: «ghiul» qui veut dire tout ce qui est rouge. En gravure, il est représenté par des lignes verticales. Le gueules symbolise la charité, la justice.

...deux et une: Veut dire que les anilles sont placées deux en chef et une en pointe de l'écu.

Ornements extérieurs: Tout ce qui se trouve à l'extérieur de l'écu, comme la devise, les branches d'érable etc.

La devise: «Courage sans peur».



Pour dresser les Armoiries de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, nous nous sommes servis des documents suivants:

*Armorial Général de J. B. Riestap;
 Armorial du Canada Français de Massicotte & Roy;
 Dictionnaire Général du Canada de Rév. P. L. Lejeune;
 Encyclopedia of Canada from W. Stewart Wallace, M.A. (Oxon), F.R.S.C.;
 Dictionnaire Encyclopédique de Duilles; Précis d'héraldique par Théodore Veyrin-Forrer.*

Toutes les recherches, la composition et la réalisation des Armoiries de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue ont été faites aux bureaux et dans les ateliers du Collège Canadien des Armoiries, Montréal, Canada.

Message de Mgr Gilles Ouellet archevêque de Rimouski

*À l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la paroisse de
Saint-Joseph de la Rivière-Bleue*



Vous avez voulu souligner, avec raison, le 75^e anniversaire de fondation de votre paroisse. À votre invitation, il me fait plaisir de me joindre à vous pour célébrer cet événement.

La vie d'une communauté paroissiale est souvent à l'image de nos vies humaines. Il est des existences humaines qui, dès la naissance et à cause de conditions favorables, se développent et s'épanouissent sans éprouver de difficultés sérieuses.

Il est aussi des vies humaines qui, depuis la naissance et à cause de conditions plus ou moins propices, connaissent une lente et difficile croissance, traversée parfois de crises profondes. Avec le temps, elles parviennent cependant à la maturité qui est caractérisée par l'engagement personnel et la prise de responsabilités.

L'histoire nous apprend que la communauté paroissiale de Saint-Joseph de la Rivière-Bleue a connu une croissance parfois difficile, marquée au coin par la souffrance. Mais, grâce à Dieu, de cette souffrance commune a surgi une communauté chrétienne qui est en voie de devenir aujourd'hui plus unie, plus engagée et davantage présente dans son milieu. Toute communauté chrétienne, écrit Jean-Paul II dans sa dernière exhortation sur Les fidèles laïcs (N^o 26), est une portion de « l'Église qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ».

Aujourd'hui, je veux rendre hommage aux paroissiens et paroissiennes de la Rivière-Bleue ainsi qu'à leur dévoué pasteur qui travaillent ensemble en vue de créer une communauté chrétienne vivante dans cette région frontalière de notre diocèse. Parce qu'elle est éloignée du cœur de l'Église diocésaine, votre communauté a d'autant plus besoin de vivre en communion avec les autres communautés environnantes. Mon désir le plus cher est de rendre possible à travers le diocèse cette « communion des paroisses » (Tillard, Église canadienne, 2 février 1989, p. 334) à laquelle je vous invite à participer.

Je souhaite plein succès à toutes vos festivités.

+ Gilles Ouellet

Gilles Ouellet
archevêque de Rimouski

Quand nous regardons l'histoire de notre paroisse, nous voyons bien que depuis soixante-quinze ans, Dieu habite cette histoire. Dieu marque notre histoire aujourd'hui comme Il a marqué la vie de ceux et celles qui nous ont précédé. Les valeurs qu'ils et qu'elles ont gardé, bien des fois dans des conditions difficiles, influencent encore notre histoire personnelle et collective. Et ces valeurs sont souvent proches de celles de l'évangile.

En nous souvenant de tout ce qui s'est vécu de beau et de grand dans notre paroisse depuis sa fondation, nous voulons rendre hommage à ceux et celles qui ont bâti notre coin de pays. Nous voulons aussi manifester notre désir de conserver et de faire grandir l'héritage reçu.

Que cette fête nous donne une espérance nouvelle sur notre avenir! Que les talents et les richesses de chacun et chacune soient un gage de succès pour le futur.



Jean-Luc Pelletier

Jean-Luc Pelletier
prêtre-curé



Il m'est agréable de m'associer à tous mes compatriotes qui célèbrent cette année le 75^e anniversaire de fondation de Rivière-Bleue.

L'occasion est belle de rappeler le souvenir et les vertus des fondateurs et des fondatrices de cette municipalité dynamique dont on ne saurait trop mettre en valeur la contribution à la vie au Canada. Ils ont, dans cette partie de notre pays, mené une activité créatrice inspirée par des principes et des convictions solides. Leur courage et leur persévérance témoignent du grand dessein que nous avons le devoir de poursuivre.

J'offre à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Rivière-Bleue, mes félicitations chaleureuses et formule à leur intention des vœux sincères de succès et de prospérité.

A handwritten signature in cursive script that reads "Jeanne Sauvé". The ink is dark and the signature is fluid and elegant.

Jeanne Sauvé
Gouverneur Général

Message de l'Honorable Gilles Lamontagne,
CP, CD, Lieutenant-Gouverneur du Québec

Mes chers amis,

C'est avec très grand intérêt que j'apprends que les citoyens de la Corporation municipale de Rivière-Bleue célèbrent, en 1989, le soixante-quinzième anniversaire de leur municipalité, et je vous en félicite très chaleureusement.

Vous en profiterez assurément pour revivre quelques pages du passé, et rendre un hommage bien mérité aux premières familles qui sont venues s'établir en ce beau coin de notre pays pour y jeter les bases de la charmante municipalité qu'est devenue Rivière-Bleue.

Vous voudrez aussi sans aucun doute en profiter pour élaborer de nouveaux projets et possiblement décider de nouvelles orientations, qui vous amèneront, avec un enthousiasme renouvelé, vers la prochaine étape importante qui sera celle du centenaire.

Aux autorités civiles et religieuses de Rivière-Bleue j'offre mes hommages et mes meilleurs vœux, et à vous tous, citoyens et citoyennes de Rivière-Bleue réunis dans la joie de ces fêtes, je souhaite d'heureuses célébrations.

À tous, santé, bonheur, prospérité et longue vie.



A handwritten signature in black ink, which reads "Gilles Lamontagne". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Le Lieutenant-Gouverneur
Gilles Lamontagne



Il me fait plaisir de transmettre mes salutations les plus cordiales à tous les résidents de Rivière-Bleue à l'occasion des célébrations soulignant le 75^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Ces fêtes vous permettent de commémorer le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont choisi Rivière-Bleue pour s'y établir et y constituer une communauté dynamique et prospère. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vos courageux prédécesseurs vous ont légué. En réaffirmant votre appartenance et votre foi dans l'avenir de Rivière-Bleue, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Au nom du gouvernement canadien, je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Brian Mulroney". The signature is written in a cursive, flowing style.

Brian Mulroney
Premier ministre
Ottawa, 1989

*Chères amies,
Chers amis,*

Je suis heureuse de profiter de l'opportunité qui m'est offerte par l'entremise de votre album-souvenir, pour rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont investi temps et efforts à bâtir la municipalité de Rivière-Bleue, à ceux et celles qui y ont travaillé, qui y ont vécu et qui l'ont développée.

Le soixante-quinzième anniversaire d'une municipalité ne peut être célébré sans penser à nos grands-parents et à nos parents qui se sont impliqués à fonder une organisation municipale pour le mieux-être de ses résidents.

Ces efforts n'ont pas été vains et je souhaite que vous et vos enfants continuiez à promouvoir ce mieux-être de tous et chacun.

Félicitations!



A handwritten signature in cursive script that reads "Monique Vézina". The signature is written in black ink on a white background.

Monique Vézina
Ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration

Message du premier ministre du Québec



À la population de Rivière-Bleue,

Depuis soixante-quinze ans maintenant, Rivière-Bleue s'épanouit et rayonne sur le plan régional grâce à la persévérance de ses citoyens et de ses citoyennes et à l'attachement qu'ils montrent pour leur coin de pays. La profonde détermination à réussir qui les caractérise, témoigne de la vitalité du peuple québécois. Aujourd'hui, leurs efforts s'ajoutent à notre entreprise collective d'édification du Québec.

Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, je désire partager avec vous ce moment de fierté bien légitime et vous offrir mes vœux de prospérité et de succès.

A handwritten signature in cursive script that reads "Robert Bourassa".

Robert Bourassa

Message de notre députée de Kamouraska-
Témiscouata
Madame France Dionne

Depuis 75 ans, Rivière-Bleue se développe et rayonne au niveau régional grâce à la détermination et au dynamisme des gens enracinés à son milieu.

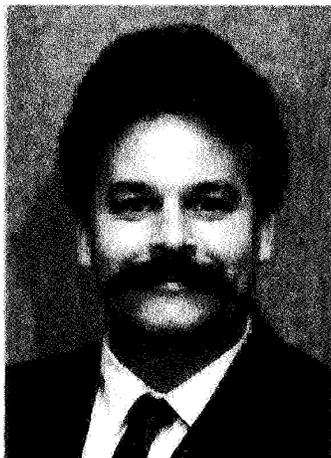
Ce 75^e anniversaire est l'occasion privilégiée de se souvenir de l'histoire de cette municipalité et de regarder l'avenir avec confiance et enthousiasme.

C'est donc de tout cœur et avec beaucoup de fierté que je m'associe aux citoyens et citoyennes de Rivière-Bleue pour souligner ce moment historique. De plus, je félicite tous les bénévoles qui travaillent énergiquement à l'organisation des festivités et à toute la population mes vœux de prospérité et de succès pour le développement et le bien-être de notre collectivité.



France Dionne

France Dionne
Membre de la Commission parlementaire
de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation



Rivière-Bleue fête son soixante-quinzième anniversaire d'érection municipale.

Cet anniversaire se veut un rappel de la détermination et du courage manifestés par les premiers arrivants, de tous ceux et celles qui ont bâti notre communauté, et qui en ont fait un élément de fierté pour tous les riverains et les riveraines.

En cette période de réjouissances, il est bon de rendre un vibrant hommage à nos pionniers et de manifester particulièrement notre attachement à ce beau coin de pays, qu'est Rivière-Bleue.

Aussi, je veux remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation du « livre-souvenir » et qui vont travailler de près ou de loin à la réussite de cette grande fête.

C'est une occasion unique que nous offre l'histoire, de raffermir les liens de fraternité et d'amitié qui nous unissent les uns aux autres, et de démontrer notre dynamisme et notre foi en l'avenir.

Bonne Fête, Rivière-Bleue.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Pelletier'. The signature is stylized with long, sweeping lines.

Serge Pelletier
maire

À partir du thème choisi, l'artiste Shirley Bossé a voulu démontrer autant un appel aux souvenirs qu'un engagement dans le futur pour les gens de Rivière-Bleue.

Donc les trois personnages représentent la famille et/ou la population, origine même de l'existence de Rivière-Bleue. Elle est placée dans la partie supérieure droite pour lui donner une importance première. Elle représente aussi tout son avenir.

Au centre, les maisons identifient le village à l'arrière plan les collines de cette belle région du Bas-Saint-Laurent. L'eau y est symbolisée par les cheveux de l'un des personnages.

En avant-plan, à l'extrême gauche et à l'extrême droite, on y retrouve les symboles des conifères et des feuillus, heureux mélange de cette partie des Appalaches qu'on appelle encore parfois « petite Floride ».

L'ensemble de tous ces éléments s'harmonise à la toile de fond et son thème: « Te Souviens-Tu? C'était Hier... »



Le comité organisateur: une équipe active et fière de contribuer au succès de la fête du 75^e anniversaire.

Yves Soucy, président

Thérèse Beauregard, vice-présidente

Gérard Fréchette, trésorier

Alain Gagnon, secrétaire

Charlotte Caron

Angela Landry

Adrien Quenneville

Marcel Lavoie

Serge Pelletier.

Die Municipale



Il convient, avant d'aborder ce chapitre traitant de la vie politique municipale de Rivière-Bleue, d'établir quelques données d'ordre géographique et démographique essentielles.

D'abord, statuons que le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue contient une superficie de cent quatre-vingt kilomètres carrés, située au sud-ouest de la région du Témiscouata et au point d'intersection des frontières des Provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, au Canada et du Maine, du côté des États-Unis d'Amérique. Le territoire se caractérise généralement par un haut plateau ondulé, traversé par d'importantes vallées occupées par la Rivière-St-François et le Lac Beau à l'ouest, par le Lac Long à l'est et par la Rivière-Bleue au centre. Le territoire municipal est situé en outre à une altitude de six cent soixante-dix pieds au-dessus du niveau de la mer et ses coordonnées géographiques, selon le système international conventionnel, s'établissent comme étant de latitude nord 47°26' par une longitude de 63°02' et 30".

Historiquement parlant, Rivière-Bleue se présente comme une municipalité rurale à vocation agroforestière, bien que comportant un fort pôle d'attraction régional dû au développement de nombreuses activités économiques d'ordre commercial et de services.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec a retenu une superficie de trente-quatre kilomètres carrés, soit 19.3 % du territoire de la municipalité, dans l'aire soumise aux fins de contrôle de cette Commission. Néanmoins, il est évident que l'agriculture a depuis longtemps, à l'image de la situation générale de la région et peut-être de la Province de Québec, connu un lent et constant déclin, lequel a été s'accéléralant de façon très notable au cours des vingt dernières années. Le nombre de fermes est passé de 90 à 7 entre 1961 et 1987, tandis que les superficies cultivées passaient de 9,991 acres en 1971 à 1,575 acres en 1987. Ceci est d'autant plus évident si l'on se donne la peine de visiter un peu les rangs de la municipalité; alors qu'autrefois on pouvait compter à peu près une ferme sur chaque lot, il est aujourd'hui des rangs à peu près complets où l'on n'y trouve plus aucune ferme ou bien une seule ou deux dans un rang.

Les terres du domaine public sont formées d'un territoire forestier d'une superficie de 53.8 kilomètres carrés, situé au sud de la municipalité jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick, tandis qu'une petite partie se retrouve au nord près du territoire municipal de St-Elzéar. Le territoire sous juridiction privée et hors de l'aire retenue pour fins de contrôle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec contient une superficie de 90 kilomètres carrés et se compose majoritairement d'espaces forestiers.

Par ailleurs, nous retrouvons depuis environ vingt ans un fort développement du secteur villégiature concentré principalement au Lac Long et également au Lac Beau; de nombreux chalets et résidences habitables à l'année longue ont été construits sur les

rives enchantées de ces lacs et on y retrouve également un terrain de camping fort bien aménagé au Lac Long, en plus d'un débarcadère public municipal à chacun de ces lacs; il existe en plus une pourvoirie privée dans le rang Botsford, le Domaine du Lac Écho.

Les activités industrielles et commerciales, de même que les services, sont concentrées principalement dans le secteur urbanisé du village et particulièrement le long de la route 289 constituant en même temps la rue principale du village. Le périmètre d'urbanisation couvre une superficie de 105 hectares dont 42.3 % sont occupés par différentes fonctions urbaines; outre le secteur urbanisé du village proprement dit, il existe un autre secteur établi au Pied du Lac Long, dont une superficie de 32.3 hectares est occupée principalement par des résidences.

La route 289 constitue une principale voie de communication, reliant la frontière du Nouveau-Brunswick et accessoirement le Maine à la rive du fleuve St-Laurent en même temps qu'elle constitue un accès direct à l'autoroute 20 «Jean-Lesage»; par ailleurs, une route passant à St-Eusèbe aboutit à Notre-Dame du Lac, alors que la route 232 conduit directement à Cabano. Il convient de noter également un aéroport privé situé près de la sortie nord du village, alors que ce même secteur urbanisé est séparé en deux parties et traversé par la voie du chemin de fer Canadien National.

Toujours dans le domaine des communications, on retrouve le centre de commutation de Bell Canada, tandis qu'Hydro-Québec a démantelé il y a quelques années son poste de transformation. La municipalité est desservie depuis un peu plus d'un an par une entreprise de câblodistribution.

La population du secteur urbanisé du village jouit des services d'aqueduc et d'égout municipaux, entre autres.

Quelques mots maintenant sur la population qui habite cette municipalité: de 1961 à 1971, la municipalité a vu passer sa population de 2,506 habitants jusqu'à un minimum de 1,690, montrant une décroissance lente mais constante. Cependant, depuis cette date, nous assistons à une lente remontée, puisque la population se chiffre actuellement à 1,727 habitants, constituant ainsi une hausse de 2.2 % par rapport au seuil de 1981.

Cette situation est due principalement à l'exode qu'a connu Rivière-Bleue, comme toute la région d'ailleurs, vers les centres urbains; en effet, par manque d'emploi, les jeunes qui composaient alors nos nombreuses familles ont dû s'expatrier principalement vers Québec et Montréal pour y trouver leur gagne-pain, créant ainsi un vide qui s'accroissait d'année en année, dramatisé en outre par une baisse drastique du taux de natalité. Nous assistons donc, par voie de conséquence, à un vieillissement accéléré de la population, maintenant ralenti par une baisse de l'exode des jeunes, mais quand même chronique

par le faible taux de natalité, en regard des décès des vieux parents qui sont demeurés sur place.

Toutefois, l'avenir semble un peu plus prometteur et on assiste ces dernières années à un retour timide mais constant de plusieurs anciens qui, expatriés depuis longtemps pour des raisons de travail, sont maintenant arrivés à l'âge de la retraite et reviennent finir leurs jours à l'ombre du clocher qui les a vus grandir. Pour terminer ces données démographiques, il est intéressant de noter la répartition actuelle de la population par groupes d'âge à Rivière-Bleue, par comparaison avec les mêmes groupes à l'échelle de la Province de Québec :

Groupe d'âge	Rivière-Bleue	Province de Québec
0-14	(400) 23,2 %	20,5 %
15-64	(1085) 62,9 %	69,5 %
60 et +	(240) 13,9 %	10,0 %
TOTAL:	(1725) 100,0 %	100,0 %

Ces renseignements sont tirés de Statistiques Canada pour 1986 et ils sont encore comparables de nos jours. On note enfin qu'à travers tous ces groupes d'âge on dénombre globalement plus de femmes que d'hommes et cette constatation apparaît plus évidente dans le groupe des 50 à 70 ans.

La population active de Rivière-Bleue œuvre davantage dans le secteur tertiaire d'activités économiques; à lui seul, il regroupe 63,2 % de la population active; le secteur secondaire d'activités économiques est le second en importance à Rivière-Bleue, occupant 18,8 % des travailleurs, alors que le secteur primaire, pour sa part, fournit de l'emploi à 17,9 % de la population active; ce secteur regroupe majoritairement la forêt et l'agriculture, et marginalement le secteur minier.

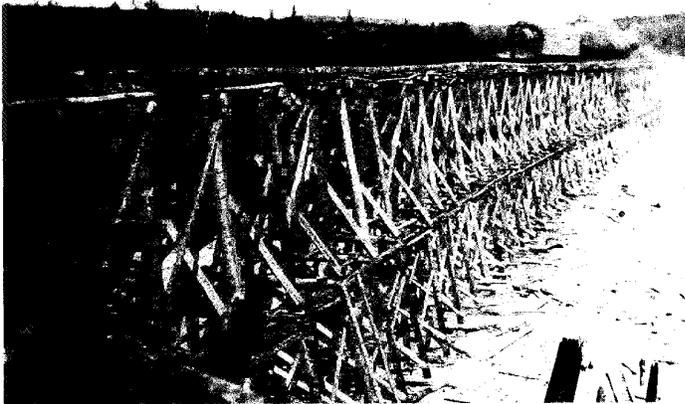
Nous aurions pu fournir encore bien d'autres données dans les secteurs traités, de même que nous aurions pu évidemment aborder d'autres sujets afin de compléter une étude exhaustive du milieu. Toutefois, ceci ne constituant pas le but principal de cet ouvrage, nous avons voulu nous arrêter aux aspects traités plus haut pour simplement brosser un tableau récapitulatif de la situation, et ne pas submerger le lecteur d'une avalanche de statistiques plus ou moins pertinentes au format de cet ouvrage.



Maintenant que nous avons un tableau assez complet, bien que peut-être encore sommaire, de la situation générale actuelle de la Municipalité de Rivière-Bleue, il convient de faire un bon retour en arrière pour voir comment tout a commencé et plus spécialement nous nous intéresserons, dans ce chapitre, à l'organisation politique municipale de la population de Rivière-Bleue, depuis les origines de son peuplement jusqu'à nos jours.

Les origines

Dans sa «Description Topographique de la Province du Bas Canada», éditée en 1815, Joseph Bouchette, écuyer et arpenteur général du Bas Canada, décrit la région du Témiscouata (appelée alors textuellement «Timiscouata») comme un portage, étant la seule route par terre de Québec à Halifax, pendant une distance de 627 milles. Elle fut ouverte la première fois en 1783 par le Général Haldimand, alors gouverneur mais, dit M. Bouchette, «bien des personnes la considèrent alors comme si pleine d'obstacles et de difficultés qu'il serait impraticable d'y établir un passage régulier.»



Construction du chemin de fer.

Toutefois, la situation devait s'améliorer avec les années pour favoriser l'accès du territoire à la population d'origine européenne, alors qu'auparavant la contrée était habitée par des campements isolés et éparses d'Amérindiens, au demeurant fort peu nombreux. En effet, M. Bouchette note qu'un chemin primitif a été aménagé depuis la grande route du St-Laurent jusqu'à la ferme de Long sur le bord du lac Témiscouata, sur une distance de 37 milles, pour être ensuite réparée en 1813 par des corvées occupant des centaines de miliciens sous la surveillance du Grand Voyer, en la personne du Capitaine Destimauville.

En 1814, l'on verra l'établissement le long de cette route des Vétérans Royaux avec leurs familles, qui reçurent des terres à coloniser sur ce territoire. Quelques vétérans, dont entre autre des nommés Clifford et Gardner, sont alors établis le long du cours de la Rivière St-François. Il est évident que le peuplement principal a lieu d'abord le long de la route du portage dans le secteur situé entre Rivière-du-Loup et le lac Témiscouata, puis du lac Témiscouata jusqu'au Nouveau-Brunswick.

Notre secteur, où ne passait pas directement cette route, ne sera pas favorisé immédiatement par le peuplement, car aucune route terrestre ne permet d'y avoir accès commodément.

Toutefois, la Rivière St-François sert de voie de communication pour un commerce qui s'accroît avec les «townships des Etats-Unis.» Il faudra attendre vers l'année 1860 avant de voir arriver les premiers habitants qui se sédentarisent sur notre territoire.

Attirés par la beauté et la variété des essences forestières et le gibier abondant qui peuplent les forêts d'alors, certains Américains arrivent, en qualité de squatters, principalement de St-François de Madawaska et de la région environnante, prenant des terres à l'embouchure de la rivière Bleue.

Parmi ceux-ci, on remarque John Morrison, qui décide de se fixer vers 1858 dans le secteur du lac Beau, sur une ferme qui appartiendra ultérieurement à Edmond O'Leary, où il y restera quelques années. Puis Joseph Nadeau vint s'établir avec sa famille dans le même secteur, mais un peu plus près encore du lac Beau.

On rapporte que quelques familles encore sont venues s'ajouter dans cette région, alors que des inondations, survenues le 25 août 1885, suivies d'une forte gelée, ont eu pour résultat de ruiner les récoltes et de provoquer le départ de quatre ou cinq familles.

À l'époque, les communications s'effectuaient toujours par voie d'eau, aucune route terrestre n'existant encore dans la région. On ne trouvait que la route primitive originant de St-Alexandre de Kamouraska et conduisant à St-Eleuthère, laquelle ne connaîtra son prolongement vers Rivière-Bleue qu'après 1908. Cependant, vers 1887, on connut vers Rivière-Bleue le prolongement de la route qui originait de Notre-Dame du Lac et qui s'arrêtait alors à St-Eusèbe.

L'année 1908 marque un tournant important dans l'histoire de Rivière-Bleue puisque cette année-là, la compagnie de chemin de fer Transcontinental décide la construction de sa voie ferrée dans notre région. En mars, une équipe d'ingénieurs vient dans la région pour déterminer le tracé de la nouvelle ligne de chemin de fer. Dès l'été, la compagnie Cavicchi et Pagano arrive sur les lieux avec au-delà de trois cents ouvriers, italiens pour la plupart et dont le nombre augmentera significativement pour mener à bien les travaux de construction de la voie.

Le premier train de passagers parcourut la nouvelle ligne le 4 janvier 1914, salué par de nombreuses personnes massées à la nouvelle gare portant le nom de Tarte, en l'honneur de Sir Israël Tarte.

Parallèlement à ces événements, le peuplement de Rivière-Bleue avait commencé de façon définitive et irrémédiable. Entre autres pionniers, nous pouvons souligner Salomon Côté, originaire de Notre-Dame du Lac, qui s'établira près de la future église qui devait être érigée sur un terrain presque voisin de sa maison, et dont d'ailleurs il fera don à l'Évêché pour fins religieuses. Remarquons aussi la venue de Amable et Xavier Morin, Joseph Tremblay, (1^{ère} maison du village au bord de la rivière St-François.), Aurèle Morneau, Stanislas Caron, Augustin Quenneville, Émile Thériault et Alexandre Bélanger, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est ainsi qu'un embryon de village se développa au fur et à mesure qu'augmentait le nombre des nouveaux arrivants, venant de diverses localités à la recherche de nouvelles terres à « ouvrir » et voulant en même temps profiter de l'emploi qui s'offrait abondamment dans les opérations forestières et le sciage du bois dans de nombreux moulins à scie qui se mirent en même temps à proliférer un peu partout le long des cours d'eau et, entre autres, le long des rives du Lac Beau et du Lac Long, favorables au flottage du bois.

L'année 1913 vit augmenter significativement la population, grâce à l'établissement de la Blue River Lumber Co. Ltd et cette année-là, la population atteignait 400; bientôt, en 1914, 53 nouvelles familles arrivaient, suivies de 44 en 1915 puis 60 en 1916; la population atteignait alors un chiffre, impensable quelques années auparavant, de 1 200 personnes.

L'organisation civile

L'année 1914 marque un important jalon dans l'aspect civil de l'histoire de la municipalité de Rivière-Bleue. En effet, depuis les débuts du peuplement de la municipalité à venir jusqu'à cette année-là, la municipalité était considérée comme un territoire non organisé, au sens des lois et plus spécialement du code municipal, et par voie de conséquence, l'administration des affaires civiles de la municipalité était sous la responsabilité du conseil du Comté de Témiscouata, qui avait pleine juridiction.

Vu le nombre devenu important de la population locale, le moment était venu de former une corporation municipale distincte, avec une organisation spécifique à Rivière-Bleue pour voir à l'administration de ses affaires civiles.

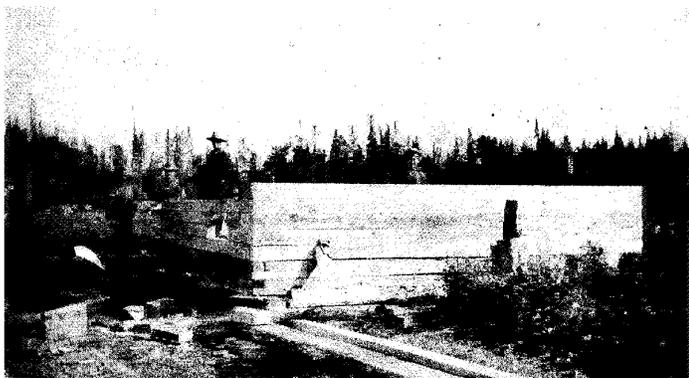
Donc, le 18 mai 1914 voit l'érection civile de la Corporation Municipale de la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-Bleue et des lettres patentes sont émises afin de constituer la municipalité en corporation municipale.

Le 28 décembre 1914 siégeait le premier conseil municipal, sous la présidence de Joseph Héroux en qualité de Maire, réunissant comme conseillers Joseph Bélanger, Joseph Gagné, Aurèle Morneau, Joseph Saint-Hilaire, Joseph Saint-Pierre et Émile Thériault; Ernest Brasseur occupait les fonctions de secrétaire-trésorier. On trouvera en annexe (1) la liste de tous les membres qui ont siégé au conseil municipal de Rivière-Bleue.

Une autre étape importante dans l'organisation civile de la municipalité est franchie en la date du 11 juin 1920. Depuis 1914 jusqu'à cette date, la population du village avait encore beaucoup augmenté et les besoins de la population du village étaient ressentis comme forts différents de ceux qui habitaient les rangs, et par voie de conséquence, il était devenu impérieux de scinder l'organisation municipale en deux unités juridiques distinctes afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Donc, en cette date du 11 juin 1920, cinquante-sept contribuables signaient une requête faisant état que les signataires constituent plus de la majorité des contribuables habitant le territoire du village, lequel contenait alors plus de quatre maisons habitées, selon les exigences de la loi du temps, et demandant au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec l'érection civile de la municipalité du village de Saint-Joseph de la Rivière-Bleue.

En réponse à cette requête, le gouvernement de la province de Québec, dont le Lieutenant-Gouverneur en fonctions était alors Sir Charles Fitzpatrick, sous le règne du roi Georges V, faisait droit à la requête



Construction d'une résidence vers 1910.

en date du 11 Novembre 1920 par lettres patentes octroyées sous le grand sceau de la Province. (Annexe 2)

Dès le 16 novembre 1920, le premier conseil municipal du village se réunissait sous la présidence de Joseph Bérubé, Maire, regroupant comme conseillers Désiré Godbout, Augustin Quenneville, Évariste Perron, Joseph Alexandre Pelletier, Joseph Dubé et Téléphore Albert; le Notaire Jules-Alphonse Langlais, arrivé à Rivière-Bleue au printemps de cette année-là, officiait comme secrétaire-trésorier.

Dès lors, le Notaire Langlais occupera cette charge de secrétaire-trésorier du conseil du village de Rivière-Bleue jusqu'en 1950 inclusivement et ce, sans interruption.

Il y a eu dès lors deux conseils municipaux à Rivière-Bleue, chacun œuvrant pour sa municipalité en essayant, compte tenu de ses moyens financiers, de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ses contribuables.

En 1975, longtemps après ces événements, nous assistons à un tournant majeur de l'histoire politique de Rivière-Bleue et, en quelque sorte, à un revirement de la situation. En effet, en 1920, nous avons assisté à la scission du territoire municipal, alors uni sous une seule autorité civile, en deux entités juridiques indépendantes. Quarante-cinq ans plus tard, c'est en quelque sorte le retour aux sources afin de fermer la boucle.

En effet, en date du 15 juin 1974, les deux conseils municipaux de Rivière-Bleue, village et paroisse, signaient une requête au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir des lettres patentes visant à fusionner ces deux municipalités pour n'en plus former désormais qu'une seule. Alors qu'en 1920 l'augmentation importante de la population du village avait conduit à l'érection d'une municipalité distincte de la paroisse du village, en 1975 la situation inverse se produisait; dû entre autres à l'exode rural, caractéristique de toute la province de Québec à l'époque, et pour bien d'autres causes,

les rangs s'étaient singulièrement dépeuplés au fil des ans, le secteur agricole étant nettement en perte de vitesse; plusieurs personnes avaient abandonné l'agriculture, venant vivre au village ou quittant la municipalité pour d'autres lieux plus cléments.

La situation était maintenant inversée par rapport à celle qui prévalait en 1920, la population de la municipalité Paroisse était singulièrement réduite, de sorte que la marge de manœuvre et même la raison d'être de ce conseil municipal étaient maintenant réduites à leur plus simple expression et il devenait inutile de conserver plus longtemps une structure juridique devenant toujours un peu plus caduque d'année en année.

C'est donc principalement à ces causes que les deux conseils municipaux se concertèrent et tombèrent d'accord sur un protocole de fusion.

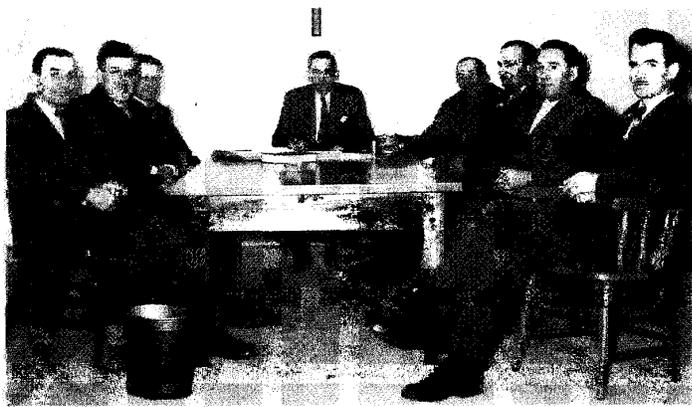
Le projet fut accepté par le Gouvernement de la Province de Québec et des lettres patentes de fusion furent accordées par l'Honorable Hugues Lapointe, Lieutenant-Gouverneur de la Province, en date du 30 avril 1975 (Annexe 3)

Conformément aux dispositions contenues dans les lettres patentes de fusion, le nouveau conseil municipal était provisoirement formé de tous les membres des deux précédents conseils municipaux, tels qu'ils existaient avant la fusion, et le nouveau conseil municipal était présidé par alternance par les deux maires des défunts conseils municipaux; les lettres patentes stipulaient expressément que la première session du nouveau conseil serait présidée par J. Montcalm Simard, alors que la session subséquente serait présidée par Jean-Baptiste Lavoie, en sa qualité de Maire de l'ancien conseil municipal de la Paroisse.

Puis, à l'été de 1975, toujours pour respecter les stipulations des lettres patentes de fusion, des élections furent tenues dans la population entière de la nouvelle municipalité, afin de constituer le conseil municipal permanent selon le code municipal.

Ce premier conseil fut formé de Marcel Bligh, comme Maire, assisté comme conseillers de Armand Côté, Courcel D'Astous, Gérard Fréchette, Gérard Landry, Ignace Landry et Yves Soucy. Fernand Cassistat agissait comme secrétaire-trésorier; incidemment, Fernand Cassistat occupa les fonctions de secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité jusqu'en 1978 inclusivement, alors qu'il occupait déjà cette charge depuis 1958 pour la municipalité Village et depuis 1969 pour la municipalité Paroisse. À ce poste Aimé Bélanger avait succédé au notaire Langlais en 1951 pour la municipalité Village, jusqu'en 1957 inclusivement, alors qu'il avait pris les mêmes fonctions pour la municipalité paroisse depuis 1945 jusqu'en 1968 inclusivement.

L'on peut d'ailleurs se référer aux documents annexés à ce chapitre pour voir la succession des secrétaires-trésoriers des municipalités Paroisse et Village depuis leur érection jusqu'à la fusion. Il en est de même pour la composition des conseils mu-



Réunion du Conseil de Rivière-Bleue 6 février 1956

nicipaux de la nouvelle municipalité de Rivière-Bleue depuis la fusion en 1975 jusqu'à nos jours.

Les travaux publics

Le système d'aqueduc et d'égouts

La venue et l'installation des nombreux arrivants au sein de la municipalité de Rivière-Bleue eurent tôt fait de nécessiter la réalisation de certains travaux publics pour ordonner la vie communautaire et la faciliter. Dans ce chapitre, il sera relaté, certains de ces travaux depuis les débuts de la municipalité jusqu'à nos jours.

Le 5 mars 1917, était adopté le règlement No. #7 décrétant la construction de trottoirs publics; le premier secteur du village bénéficiant de ces ouvrages était celui compris entre l'église et le magasin de la Blue River Lumber Co. Ltd. pour ensuite s'étendre aux autres secteurs du village. Il était spécifié que les madriers employés devaient être en cèdre et avoir au moins 6 pouces au plus petit bout et une longueur de 12 pieds.

Par la suite, le règlement No. #49 était adopté le 6 avril 1960 pour décréter la reconstruction des trottoirs en béton, au coût de dix milles dollars, dans les secteurs de la rue principale, la rue du Bureau de Poste (de la Frontière Ouest) et de la rue du Pont (de la Frontière Est). Les travaux furent exécutés en régie sous la surveillance de l'inspecteur municipal.

Dans un autre ordre d'idées, le 23 mai 1928 le conseil adoptait le règlement No. #11 pourvoyant à l'établissement d'un service d'aqueduc dans le village. Le coût des travaux étaient évalué à quarante milles dollars et on accordait à la firme J. A. Fournier, de Québec, le «privilege pour 25 ans de poser, exploiter des tuyaux servant à l'approvisionnement d'eau»; revenant sur sa décision, le conseil abolissait ce privilege par son nouveau règlement No. #13 du 20 juin 1928.

Le 26 novembre 1932, le règlement No. #17 était adopté afin de pourvoir au creusage et l'aménagement d'un puits artisien capable de maintenir en tout temps de l'année le niveau d'eau du réservoir municipal à sa hauteur maximale, desservant alors deux cent-cinquante abonnés, au coût de cinq mille dollars.

Le réseau était amélioré encore par les travaux autorisés par le règlement No. #38 adopté le 1^{er} juin 1953, pourvoyant à la construction d'un réseau d'égout, au moyen d'une conduite comportant une longueur totale de dix mille cent vingt-deux pieds.

Les travaux ont alors coûté trente-neuf mille quarante-trois dollars, bénéficiant par ailleurs d'une subvention de dix mille dollars pour leur réalisation.

Le 29 octobre 1956, arrivait une ordonnance du Ministère de la Santé de la Province de Québec, obligeant la Corporation Municipale à prendre les mesures nécessaires pour approvisionner le village de Rivière-Bleue en eau potable.

On se souviendra que le système d'aqueduc d'alors était alimenté par un réservoir installé beaucoup plus bas que le réservoir actuel, ce qui occasionnait une pression insuffisante, outre le débit inadéquat; en temps de sécheresse ou d'insuffisance des pluies, les deux secteurs les plus élevés du village, soient ceux près de la sortie sud vers le lac Beau, et ceux près de la sortie nord vers le lac Long, manquaient d'eau les premiers.

Pour corriger l'alimentation en eau, le règlement No. #45 adopté le 9 novembre 1956 pour décréter la construction d'une écluse sur le ruisseau Pelletier, se trouvant être la décharge du lac Bossé, située sur les terres de Napoléon Bossé. Le coût des travaux fut de quarante mille huit cent soixante-sept dollars. La construction du barrage nécessita finalement l'acquisition d'un lopin de terre sur les lots six et sept du rang deux, canton de Botsford, d'une superficie de trente-huit acres et neuf dixièmes.

Les travaux furent donc réalisés et les installations améliorées au fil des ans, bénéficiant entre autre des subventions attachées au programme d'encouragement des travaux d'hiver; treize règlements seront à cet effet adoptés dans les années 1962, 1963 et 1964 pour décréter les travaux au barrage.

Le 14 septembre 1965, le règlement No. #85 était adopté pour décréter la réfection de la couverture, des bouts de murs et plus généralement de la



Quel beau trottoir pour s'amuser!

construction de bois, d'une grandeur de quarante par soixante pieds, qui recouvrait le réservoir municipal datant de 1932. Les travaux englobaient en même temps le creusage, sur une distance de mille cinq cents pieds, d'une tranchée visant à conduire le surplus d'eau qui se déversait du réservoir sur le terrain de Rosaire Dumont, occasionnant ainsi des dommages à la propriété. On construisit en plus un petit réservoir sur une source alimentant le réservoir principal; tous ces travaux coûtèrent trente-cinq mille dollars, bénéficiant d'une subvention de trente-deux mille dollars.

Le 12 octobre 1965, était aussi adopté le règlement No. #84 pourvoyant au creusage et à l'agrandissement du bassin de captation d'eau érigé sur le Ruisseau Pelletier, incluant le nettoyage du ruisseau d'aménée d'eau sur une distance de deux milles et demi, ainsi que le nettoyage du terrain parcouru par la conduite d'aménée sur une distance de deux milles. Le projet coûtait trente et un mille dollars, entièrement subventionné.

L'année suivante, le 13 septembre 1966, le règlement No. #87 prévoyait la construction d'un barrage sur le ruisseau Pelletier au coût de huit mille dollars, entièrement subventionné, ce règlement étant complété par le No. #91 du 14 octobre 1967 complétant des travaux au coût de vingt mille dollars, subventionné jusqu'à quinze mille dollars.

Le système d'aqueduc et d'égout municipal allait trouver sa configuration actuelle par les travaux décrétés par le règlement No. #94 adopté le 19 juillet 1968, pour la construction d'un nouveau barrage, d'un nouveau réservoir et d'une canalisation d'aqueduc et d'égout. Au coût de deux cent cinquante-neuf mille six cents dollars.

Le réseau d'aqueduc sera ensuite prolongé vers la sortie nord du village sur une longueur équivalente à la distance comprise entre la maison de Onil Ouellet jusqu'au garage de Christian Ouellet par l'achat, le 7 janvier 1980, de la conduite d'aqueduc que ce dernier avait construite lui-même l'automne précédent, au coût de onze mille huit cent soixante-trois dollars, permettant ainsi de desservir de nombreux autres abonnés. Ultérieurement, cette conduite sera encore prolongée pour desservir le terrain de quelques autres abonnés de ce secteur.

En 1983, c'était le tour du secteur Ouest de la rue de la Frontière à recevoir une prolongation visant à desservir la nouvelle usine de sciage construite par la firme Raoul Guérette Inc. dans ce secteur; la conduite sera alors prolongée sur une distance de trois milles cinq cent huit pieds, par des travaux conduits en régie interne ayant débuté le 12 décembre 1983, au coût de cent trente huit mille neuf cent quarante-cinq dollars, bénéficiant d'une subvention de cent onze mille vingt-six dollars dans le cadre de l'entente Canada-Québec.

L'électricité

Le 15 avril 1929, la municipalité adoptait son règlement No. #12 visant à l'installation d'une ligne de transmission électrique et son exploitation. En effet, depuis le tout début des années 20, l'on bénéficiait du service téléphonique par l'implantation des installations privées de la Compagnie Électrique de Rivière-Bleue, mais contrairement à ce que le nom de cette firme aurait pu laisser supposer, il n'était pas encore question de courant électrique à Rivière-Bleue!

Par son règlement, le conseil du village accordait à la Ferme du Repos Inc., de Sully, «le droit d'installer, développer, opérer et maintenir dans les rues, chemins et places publiques de cette municipalité les appareils nécessaires à la transmission, à la distribution et à la vente de lumière, de la chaleur et de l'énergie électrique à la municipalité et aux citoyens de la municipalité.» Il était alors question que la firme fournisse, le ou vers le 1^{er} novembre 1930, un service commercial de vingt-quatre heures par jour d'énergie électrique. La Corporation Municipale s'engageait à acheter et prendre exclusivement de la compagnie tout l'éclairage, la chaleur et l'énergie électrique devant être utilisées par la Corporation Municipale, pour quelque fin que ce soit et cela, durant une période de vingt-cinq années à dater de la passation du contrat...

Ce fut une belle tentative, malheureusement sans lendemain. Les attentes du conseil municipal à ce niveau ne seront satisfaites que par le «fiat lux» du 21 décembre 1945, alors que l'église et le bureau de poste jouissaient de l'éclairage électrique, consécration en quelque sorte de la ligne de 35,000 volts construite entre Saint-Pascal de Kamouraska et Rivière-Bleue depuis 1944 dans le cadre du programme d'électrification rurale du gouvernement provincial. Le réseau compta alors vite six cents abonnés et M. Albert Grenier, électricien établi à Rivière-Bleue, se démenait de tout ce qu'il pouvait pour électrifier ou «brocher» les maisons de Rivière-Bleue.

Le conseil municipal se reprenait toutefois dans ses intentions électriques en adoptant, le 8 mars 1946, le règlement No. #39 pourvoyant à l'éclairage des rues, grâce à la nouvelle énergie électrique fournie par le réseau de la Québec Power Co. Un contrat était signé pour cinq ans débutant le 1^{er} avril 1946 pour se terminer le 1^{er} avril 1951, stipulant que chaque lumière de rue coûtait au conseil vingt-cinq dollars par année.

Depuis ces temps mémorables, la municipalité a, à chaque année, ajouté de nouvelles lumières de rues afin que toutes les rues du village soient desservies, ainsi que à l'extérieur des limites du village, tout endroit où le nombre des résidences, ou toute autre raison particulière, peut le justifier. Il y a maintenant plusieurs années, toutes les lampes à incandescence ont été remplacées par des nouvelles, fonctionnant à la vapeur de mercure à haute pression, fournissant un meilleur rendement pour l'énergie consommée.

Le service d'incendie

Le service d'incendie de Rivière-Bleue débuta bien modestement. La première transaction actuellement relevable consiste en l'acquisition des premières installations de lutte contre l'incendie en 1947, alors qu'un Jeep remorquait une pompe mobile avec un peu d'équipement.

Le 1^{er} août 1955, la municipalité du village accordait à M. Aimé Bélanger un contrat au montant de quatre mille deux cent trente-sept dollars pour la construction du poste d'incendie et, dans la précipitation des événements, on en oublia même de passer le contrat d'acquisition du terrain, situation qui ne sera corrigée que le 4 mars 1980 alors que la municipalité signait un contrat à cet effet avec la Commission Scolaire des Frontières.

Le 13 mai 1964, la municipalité du village prenait livraison d'un nouveau camion-pompe, qu'elle possède encore, un Fargo D-600 de l'année, au coût de quatorze mille quatre cent soixante-cinq dollars.

Toujours soucieuse d'améliorer ses méthodes de lutte contre l'incendie, la municipalité ajoutera à son équipement un véhicule de première intervention en obtenant pour la somme nominale d'un dollars des Services Ambulanciers Transcontinental Inc. une voiture ambulance, une Dodge 1977, le 4 janvier 1982.

Par la suite, le stratagème se répétera le 1^{er} février 1988 alors que la municipalité acquérait, dans les mêmes conditions, une autre voiture ambulance, une Dodge 1982, en provenance de la même corporation; ce véhicule est complètement aménagé pour les soins de première urgence, en même temps qu'il contient tout l'équipement requis pour les premières interventions contre un incendie et peut servir de véhicule de coordination.

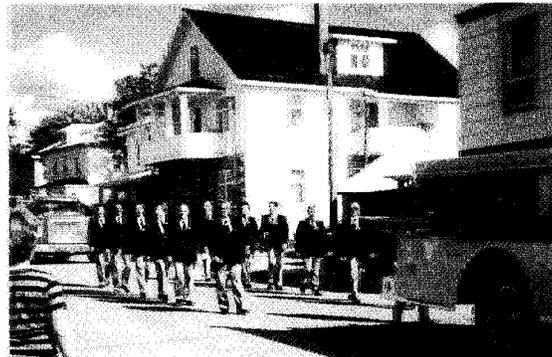
Le 2 mai 1983, la gamme des véhicules d'intervention contre l'incendie était complétée par l'addition d'une nouvelle unité, en un camion-citerne Ford, acquis au coût de trois mille dollars. Il fallut évidemment, compte tenu du prix payé, rénover ce véhicule et l'adapter pour la lutte contre l'incendie, mais cette affaire était d'un grand avantage pour tout le secteur de la municipalité non desservi par le réseau d'aqueduc, car il permettait une intervention plus efficace contre les incendies dans les rangs.

Des pompes mobiles et des réservoirs auxiliaires (piscines) acquises par la municipalité ajoutent encore à l'efficacité des équipements en plus du réseau des bornes-fontaines disséminées tout le long du service d'aqueduc dans le secteur village de la municipalité. La prévention des pompiers et leur coordination sont facilitées par un réseau de télécommunications radio, acquis au coût de vingt mille trois cent quatre vingt dix-neuf dollars, comprenant une station répétitrice, six radios portatives, quatre micros et haut-parleurs, deux radios mobiles, une base auxiliaire et seize télé-avertisseurs. Pour compléter le tout, le corps des pompiers volontaires s'entraîne régulièrement et suit

périodiquement des cours de formation pour se tenir constamment à la fine pointe des nouvelles techniques de lutte contre l'incendie.



Le Poste connaîtra son agrandissement à l'été de 1983 afin d'accueillir tous les nouveaux équipements de lutte contre l'incendie et abriter en même temps la voiture-ambulance des Services Ambulanciers Transcontinental Inc. qui y loue un espace de garage depuis de début de ses opérations.



Parade des pompiers.

Les débarcadères

La municipalité, consciente du potentiel récréatif des lacs Long et Beau, tenait à faciliter leur accès aux pêcheurs et touristes voulant aller en excursion sur ces lacs, en pensant spécialement aux personnes de l'extérieur et aux citoyens de la municipalité qui n'ont pas l'occasion de posséder un terrain le long de ces lacs.

Aussi fut-il décidé que la municipalité acquerrait des terrains le long de ces lacs pour y construire des débarcadères facilitant la mise à l'eau des embarcations de plaisance. Le 8 octobre 1969, la municipalité acquérait le terrain du débarcadère du lac Beau et, bien que le terrain fût aménagé peu de temps

après, un débarcadère n'y sera construit que vers le 3 septembre 1985. Quant à celui du lac Long, le terrain était acquis le 23 juillet 1970 et le débarcadère lui-même construit en août 1972. Ils sont toujours appréciés de leurs utilisateurs.

Les ordures ménagères

Un service peut-être plus prosaïque, mais de toute nécessité est celui de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères. La municipalité avait acquis un terrain près du cimetière paroissial pour y disposer des ordures ménagères du village, alors que la municipalité paroisse avait aussi fait de même à d'autres endroits dans son territoire, laissant le soin à chaque contribuable d'aller y déposer lui-même ses ordures.

Toutefois, le 10 juillet 1961, la municipalité du village adoptait son règlement No. #051 pourvoyant à l'octroi d'un contrat à M. Albert Morin pour trois ans, d'un montant de mille trois cents cinquante dollars par année pour l'enlèvement des ordures. Il en coûtait alors trois dollars et cinquante par maison d'habitation et le double de cette somme pour chaque établissement commercial. Le 9 mai 1973, le règlement No. #37 accorde un contrat à M. André A. Cassinat pour les mêmes fins. La cueillette se faisait au moyen d'un tracteur agricole tirant une remorque où étaient chargées manuellement les ordures.

Par la suite, la municipalité, sur la fin des années '70, fera l'acquisition d'un camion International-Harvester 1975 usagé, spécialement conçu pour cet usage et la municipalité exploitera elle-même ce véhicule pendant quelques années avant de le revendre à M. Wilmer Gaboury, qui détient présentement un contrat pour la cueillette des ordures dans l'ensemble de tout le territoire municipal, afin de se conformer aux nouvelles lois.

L'urbanisme

La municipalité s'est souciée depuis assez longtemps de la gestion de son territoire et elle a adopté certains règlements en ce sens, avant même d'y être contrainte par les nouvelles législations.

Le 7 juin 1957, la municipalité village adoptait son règlement No. #47 édictant entre autres que toute construction nouvelle ou autres bâtisses qui seraient déplacées, ne soient construites ou remplacées à une distance inférieure à vingt pieds entre les fondations et le bord des rues dans les limites municipales.

Un règlement No. #97 plus complet sera par la suite adopté le 7 avril 1969, suivi le 14 mai 1979 par le règlement No. 1979-007 pourvoyant à la création d'une Commission Municipale d'Urbanisme, incluant l'adoption d'un plan de zonage, un règlement de construction et de lotissement.

Le 7 janvier 1980, la municipalité adhère au programme d'aide à la remise en état des logements, ce qui a entraîné la rénovation et réfection de nombreuses unités de logement, qui en avaient grand besoin.

Le 1^{er} décembre 1980 était décidée la confection d'un rôle d'évaluation dit « scientifique », et le mandat en fut confié à la firme Servitech Inc. de Sainte-Foy, et le rôle fut livré le 15 septembre 1981.

À travers toutes ces péripéties, la municipalité devait vivre l'avènement de la nouvelle Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, entrée en vigueur le 15 avril 1980 et qui amène de nouvelles normes d'aménagement du territoire, en plus de consacrer la disparition des anciens « conseils de comté » et l'instauration des nouvelles « Municipalités Régionales de Comté » telles que nous les connaissons aujourd'hui.



L'entretien d'hiver des chemins

Alors qu'autrefois la municipalité ne s'impliquait pas dans le domaine de l'entretien des chemins durant la saison hivernale autrement qu'en accordant à contrat l'entretien des chemins de rangs et des rues du village à l'entreprise privée, une politique en ce sens fut énoncée et présentée en avril 1977, envisageant la prise en mains ce secteur directement par la municipalité en respectant un échéancier prévoyant trois étapes:

1. Entretien des chemins à contrat, en novembre 1977;
2. Entretien des chemins subventionnés en novembre 1978;
3. Entretien des chemins municipaux en novembre 1979.

La municipalité, pour réaliser ses politiques, décide donc de se doter progressivement des équipements requis, tentant de profiter des occasions qui pouvaient se présenter. Ainsi, le 2 novembre 1977, la municipalité acquérait de M. Rodrigue Gagné, pour le prix de quinze mille cent vingt dollars, trois camions usagés avec le matériel nécessaire à l'entretien des chemins.

En même temps on procédait à l'acquisition d'une niveleuse Champion pour le prix de vingt-sept mille dollars, équipement que la municipalité possède encore, alors que les trois camions ci-dessus mentionnés ont tous été remplacés.

Le 14 août 1978, on faisait l'acquisition d'un souffleur à neige Blanchet-90 monté sur tracteur Oliver, pour la somme de quinze mille dollars, et le 21 novembre de la même année on faisait l'acquisition d'un camion International Harvester 1975, toutes roues motrices, pour le prix de treize mille cinq cents dollars, l'entretien des rangs nécessitant la présence de ces équipements dans l'outillage municipal; la gamme des camions avait été entre-temps, complétée par l'achat d'un autre camion neuf toutes routes motrices, le 27 septembre 1978, un International-Harvester Paystar 5 000.



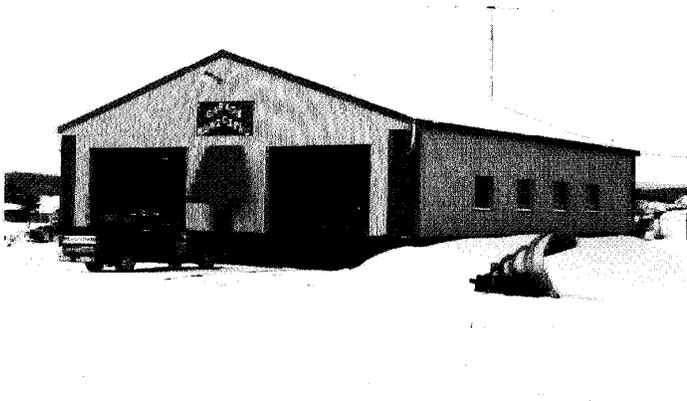
Après la tempête...

Le 22 décembre 1986, la défaillance du vieux camion 1975 toute roues motrices, entraîna son remplacement par un camion General usagé, pour le prix de soixante-seize mille deux cents dollars.

Pour compléter sa machinerie générale, affectée non seulement à l'entretien d'hiver des chemins mais aussi pour l'utilité générale, la municipalité avait aussi fait l'acquisition d'une camionnette Chevrolet, une «dégéleuse» Lincoln servant à dégeler les conduites d'aqueduc, ainsi qu'un compresseur à air Sullivan, 1947, mais en bon état.

Comme il se devait, toute cette machinerie devait loger quelque part, aussi bien pour son entretien que son entreposage.

Il fut donc décidé de construire un garage municipal le 7 octobre 1980, au coût de cent sept mille dollars, construction moderne, résistante au feu et conçue pour un faible coût énergétique.



Le garage Municipal

Piste de ski

Dans l'optique de favoriser les loisirs en plein-air pour la population, et pour les jeunes en particulier, la municipalité s'est impliquée dans l'aménagement d'une piste de ski à Rivière-Bleue. Par son règlement No. #79 adopté le 12 novembre 1964, le conseil du village décrétait l'aménagement d'une piste de ski d'une longueur de mille sept cents pieds avec monte-pente mécanique et la construction d'un chalet. Les travaux ont coûté quinze mille dollars et l'on bénéficia d'une subvention de onze mille dollars dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver.

Pendant quelques années, avec l'aide d'un comité de bénévoles, la piste fonctionna mais ne put résister ni compétitionner bien longtemps face à des centres de ski mieux organisés et surtout jouissant de pentes à plus forte déclivité et présentant des défis plus intéressants pour les mordus du ski alpin. Ainsi, au début des années '70, toute cette belle organisation était démantelée et les équipements éparpillés et liquidés.

Terrain de pique-nique

Dans son règlement No. #80 adopté aussi le 12 novembre 1964, le conseil du village pourvoyait à l'aménagement d'un terrain de pique-nique et de camping de douze acres, situé à la sortie nord du village, incluant la construction d'une route d'accès mesurant six cents pieds de longueur par trente pieds de largeur. Les travaux coûtèrent vingt-cinq mille dollars et bénéficièrent d'une subvention de vingt-deux mille dollars.

Le 7 juin 1974, la municipalité se départissait du terrain et des installations existantes au profit de la Chambre de Commerce de Rivière-Bleue.

École du Pied du Lac

Afin de procurer un local communautaire aux gens du Pied du Lac Long, la Municipalité avait fait l'acquisition, le 29 novembre 1974, de l'ancienne école de l'endroit, qui appartenait alors à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-Bleue. Cet immeuble, devenu excédentaire, fut revendu à M. Gaétan Racine le 20 juillet 1982.

Salle paroissiale

C'est un peu dans ce même état d'esprit que la municipalité du village avait fait l'acquisition, le 12 février 1965, de l'ancienne salle paroissiale, qui appartenait jusqu'alors à la Fabrique de Saint-Joseph de la Rivière-Bleue.

Le conseil municipal y tint au sous-sol de l'édifice ses réunions de conseil pendant de nombreuses années, et loua la salle de cinéma réaménagée en gymnase à la Commission Scolaire Régionale de Grand-Portage pendant plusieurs années pour fins scolaires.

Une entente avait été passée le 13 avril 1983 entre le conseil municipal et le Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue pour louer la salle à cet organisme avec promesse de vente, à laquelle il fut donné suite le 8 mai 1986 par la signature d'un acte de vente transférant la propriété de cet édifice au Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue.

Ancien Édifice Municipal

Jusque là, la municipalité avait toujours disposé des services d'un secrétaire municipal à temps partiel. Les charges de travail et les responsabilités augmentant constamment, il devint impératif pour le conseil municipal de se doter d'un secrétariat municipal permanent.

Par le fait même, il devenait évident que ce secrétariat ne pouvant continuer à se tenir dans la maison privée du secrétaire, il fallait que la municipalité se dote d'un local adéquat pour ces fins.

Ainsi, le 12 avril 1977, la municipalité se portait-elle acquéreur, pour une somme de six mille dollars, de l'ancien établissement de nettoyage de Paul Racine. Une fois la bâtisse acquise, elle fut d'abord aménagée sommairement pour y recevoir les bureaux municipaux en même temps que la salle du conseil. Quelques années plus tard, le conseil réaménageait la salle du conseil municipal à l'arrière de l'édifice pour l'agrandir et l'isoler davantage. Après la construction du nouvel édifice municipal, cet édifice, devenu à son tour excédentaire, fut revendu le 2 juin 1984 à M. Claude Caron, de Cabano, qui y a aménagé un funérarium et des logements résidentiels.

Vieux Collège

Le 22 octobre 1981, la Commission Scolaire des Frontières céda à la municipalité la propriété de l'ancien collège des garçons, qui était maintenant devenu excédentaire pour ses besoins. Des locaux y furent aménagés pour différents organismes communautaires de la municipalité et entre autres on y trouvait les locaux des Chevaliers de Colomb, du Cercle des dames Fermières de Rivière-Bleue et des Pompiers. La bibliothèque municipale y fut aussi aménagée, ainsi que deux salles de réunions polyvalentes et des ateliers.

Cet édifice fut malheureusement incendié le 16 février 1986 lors de la réalisation de travaux majeurs de rénovation ayant pour but d'y relocaliser les bureaux administratifs de la municipalité ainsi que le réaménagement de la bibliothèque. Le feu détruisit complètement certaines archives municipales qui y avaient été entreposées.

Nouvel Édifice Municipal

Suite à l'incendie du 16 février 1986 détruisant le vieux collège, s'écroulaient en même temps les plans de relocalisation des bureaux administratifs de la municipalité. Pourtant il n'était pas plus acceptable

que la municipalité continue de tenir ses bureaux dans l'ancien édifice, car ce dernier était devenu trop exigü et non fonctionnel.

Comme aucune autre solution ne semblait s'offrir au conseil, ce dernier opta pour la construction d'un édifice neuf, compte tenu des sommes perçues des assureurs du vieux collège lors du sinistre, et d'une subvention d'établissement de la bibliothèque, encore disponible après le sinistre.

Le 3 novembre 1986 était adopté un règlement d'emprunt de cent mille dollars pour financer les travaux qui débutèrent officiellement le 11 novembre, pour être complété le 23 mai 1987. L'aménagement paysager fut réalisé dès l'arrivée du beau temps et les bureaux municipaux emménagèrent dans cette même période de temps.



Centre Louis-Joseph Janelle

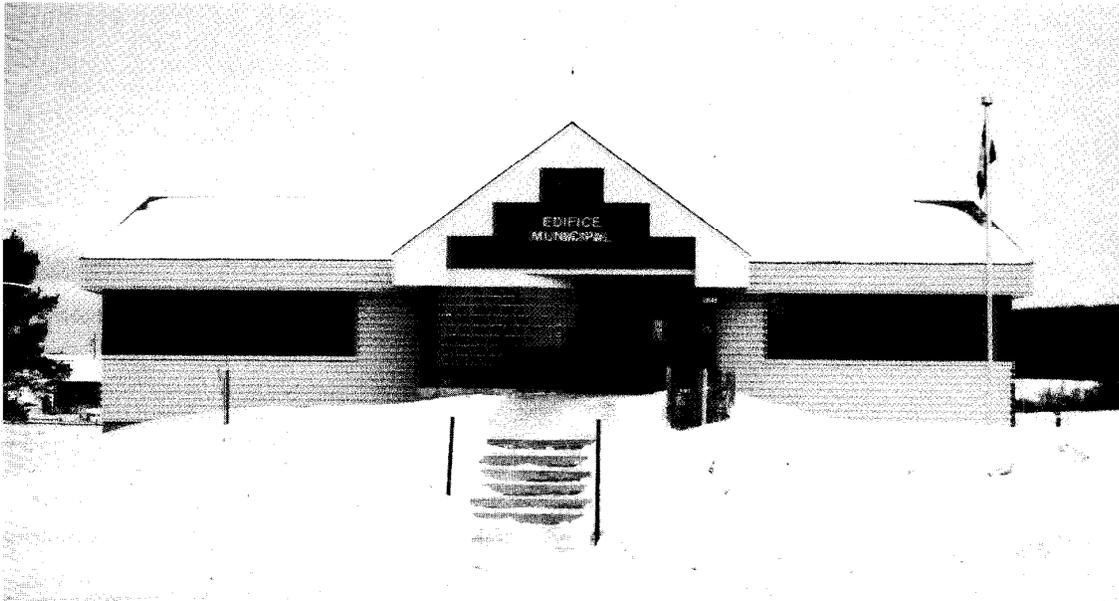
Centre Louis-Joseph Janelle

Le 21 août 1978, la Corporation de l'hôpital de Saint-Joseph du Lac procédait à la vente de ce qu'on appelait communément l'hôpital de Saint-Éleuthère, desservant la région, en faveur du Centre Local des Services Communautaires des Frontières, consacrant ainsi l'avènement du C.L.S.C. dans notre région.

Lorsque cet organisme avait vu le jour, il avait été stipulé dans sa charte de fondation que le siège social de l'organisme avait été situé à Ville Pohénégamook, quartier de Saint-Éleuthère, au lieu même de l'ancien hôpital, alors qu'un point de service désigné « lourd » dans le langage administratif des services de la santé, serait érigé à Rivière-Bleue, le tout après bien des démarches de toutes sortes.

Comme l'on sentait à l'époque qu'il se passait bien des tergiversations, atermoiements et tractations de toutes sortes en coulisse, il devint évident pour le conseil municipal qu'il fallait faire quelque chose si l'on voulait assurer à la population de Rivière-Bleue et plus généralement du secteur sud du Transcontinental des services médicaux, sociaux et dentaires auxquels elle avait droit.

Le conseil municipal entreprit donc des démarches auprès du Ministère des Affaires Sociales du Québec pour en venir à la concrétisation du projet. Il en ressortit que, pour avoir la certitude que le point de services lourds s'établisse dans les meilleurs délais à Rivière-Bleue, il devenait nécessaire que la municipalité prenne les devants et construise elle-même l'édifice requis.



L'édifice municipal actuel.

Le projet fut donc mis de l'avant sans plus attendre et c'est ainsi que le 9 octobre 1979, la municipalité acquérait le terrain requis de la Commission Scolaire des Frontières, tout juste voisin du poste des pompiers. Les services des professionnels étant retenus, les plans et devis furent préparés et les travaux d'excavation débutaient le 24 novembre 1980. Le Ministère des Affaires Sociales prit livraison de l'édifice le 1^{er} septembre 1981, les travaux étant complétés, et le Ministère signa un bail d'une durée de dix ans prévoyant le paiement du service de la dette au complet de cet édifice, avec le privilège de s'en porter directement acquéreur à la fin du bail.

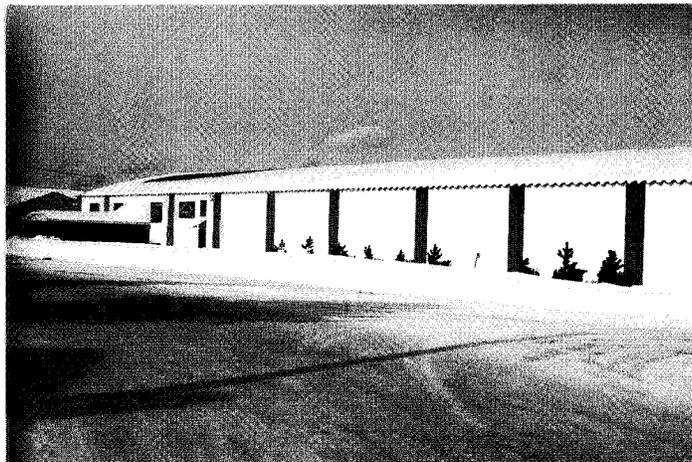
Des services médicaux, sociaux et communautaires y sont depuis accessibles par la population dans le cadre des activités du C.L.S.C.; pendant quelques années, le dentiste Clément Caron y prodigua également des soins dentaires.

Comme il est d'usage dans un pareil cas, il convenait, pour l'inauguration de ce nouvel édifice public, de lui trouver un nom illustrant en quelque manière les services rendus à la communauté par une personne qui s'était dévouée au bien commun; entre autre solution envisagée, fut retenu à l'unanimité le nom du Docteur Louis-Joseph Janelle.

En effet, ce docteur fut le premier médecin à venir s'établir à Rivière-Bleue et il y est décédé des suites de la grippe espagnole, contractée au service des malades. C'est donc sa mémoire qui se trouve honorée par cet édifice dont une des vocations primordiales consistait à prodiguer des soins de santé à la population de Rivière-Bleue et des environs.

Complexe Sportif

Vers la même époque, naquit l'idée de se doter d'un complexe sportif, surtout pour procurer des loisirs aux jeunes en même temps qu'à la population en général. Un sondage effectué auprès de la population démontrait en effet qu'un tel besoin était ressenti.



Le Complexe Sportif

Le conseil en voulu pour preuve une souscription publique tenue dans la population, qui s'engagea à verser plus de cent vingt-cinq mille dollars volontairement.

La Corporation des Loisirs Communautaires de Rivière-Bleue Inc. fut donc constituée en corporation dès le 10 mai 1979, après que le projet eût été officiellement présenté en date du 13 mars de la même année.

Le 27 juin 1979, la municipalité et la nouvelle Corporation obtenaient un engagement ferme de la part du gouvernement de la Province du Québec pour le versement d'une subvention de cent trente mille quatre cents dollars répartie sur quatre ans. Ainsi, forte de cette promesse de subvention et des fonds levés par la campagne de souscription auprès de la population, la Corporation adjudgeait, après soumissions, un contrat de construction à Thomas Migneault & Fils Inc. en date du 22 août 1979 pour un montant de deux cent quatre-vingt-quinze mille dollars.

Les travaux d'aménagement du terrain avaient débuté par la levée de la première pelletée de terre le 6 août, pour se poursuivre tout l'hiver. Entre-temps, la municipalité avait approuvé une résolution de cautionnement pour un emprunt de cent mille dollars, cette résolution étant elle-même approuvée par la Commission Municipale du Québec le 5 décembre 1979.

Depuis ce temps, divers travaux d'amélioration et d'embellissement ont été apportés à l'édifice et à son entourage, de sorte que la population peut maintenant s'enorgueillir de posséder un édifice évalué à environ un million de dollars. On y retrouve principalement une patinoire couverte, une grande salle de gymnase, un restaurant et une cuisine communautaire, les installations pour les joueurs, chambres et douches, ainsi qu'à l'étage supérieur une salle communautaire.

L'Office Municipal d'Habitation de Rivière-Bleue

Un autre domaine où la municipalité a senti le besoin de s'impliquer est le logement à prix modique. Aussi, des lettres patentes furent-elles accordées le 15 janvier 1970 pour constituer l'Office en corporation. Dès le 16 décembre 1970, l'office procédait à la sélection des locataires qui avaient demandé à venir habiter les nouveaux immeubles construits cette année-là, offrant l'hébergement à trente familles. Ces unités connaîtront d'importantes réfections en 1979 pour leur donner l'allure qu'ils ont maintenant. Entre-temps, naissait en 1976 la «Phase II» de l'Office, concernant la Place Saint-François, s'adressant aux personnes âgées et leur fournissant vingt unités de logements sous forme de conciergerie, offrant par ailleurs des salles communautaires et tout le confort souhaité par cette clientèle. L'édifice a été inauguré le 23 octobre 1977, alors qu'il avait accueilli ses premiers locataires dès mars 1976.

Cet édifice a été construit directement en face de la Villa de la Rivière où déjà on offrait l'hébergement à quarante-deux personnes âgées depuis environ dix ans auparavant. La date du 26 mars 1981 marqua un jalon important dans l'hébergement des personnes âgées à Rivière-Bleue, puisque c'est un peu avant le souper de ce jour-là qu'éclatait un incendie qui allait, en quelques heures, dévaster de fond en comble ce foyer pour personnes âgées.

Un comité de survie fut immédiatement mis sur pied pour trouver une solution urgente et temporaire visant à relocaliser les pensionnaires et en même temps travailler à la reconstruction dans les meilleurs délais. La municipalité s'est immédiatement impliquée dans ces démarches, s'y mêlant des plus étroitement et, souvent même, prenant la tête des démarches pour la reconstruction.

Cette année-là était sensée faste pour le Québec puisqu'on y tenait des élections provinciales au printemps; les politiciens ne se firent pas prier pour se gargariser de mots et promettre mer et monde, y allant de leur sympathie pour la population éprouvée et reconnaissant l'urgence de la situation. Mais les choses politiques étant ce qu'elles sont, tout traîne en longueur, toutes les instances semblant s'ingénier à multiplier à souhait les embûches et les étapes à franchir. Parfois, le dossier semblait avancer un peu, parfois on piétinait, parfois même il semblait reculer, faisant connaître à la population tour à tour des espoirs et des déceptions.

Cette fois, voyant la tournure des choses, la municipalité n'hésita pas plus longtemps et elle prit sur elle-même de piloter le dossier et multiplier les interventions à tous les niveaux, même les plus hauts, les membres du conseil municipal se rendant à Québec chaque fois que c'était nécessaire; à chaque retour, l'on avait la très nette impression d'avoir fait faire un bond à ce dossier. Un moment même, le gouvernement eut l'audace, en contradiction avec les propos mêmes tenus par les plus hautes instances politiques, d'imposer à la municipalité la reconstruction d'un édifice ne comprenant plus que trente-deux lits au lieu des quarante-deux promis.

Il fallut que la municipalité se raidisse devant ce chantage et, devant la détermination affichée par ses interlocuteurs, le gouvernement dut fléchir, et dès lors le dossier alla bon train jusqu'à la reconstruction complète et intégrale du foyer.

Développement domiciliaire

Depuis plusieurs années, la municipalité avait été sensibilisée à la situation de la construction domiciliaire dans les limites du territoire municipal.

Le conseil avait envisagé diverses solutions pour stimuler la construction domiciliaire, mais toujours l'on se heurtait au même problème, à savoir, la disponibilité de terrains appropriés. Bien sûr, il restait bien quelques emplacements le long des réseaux d'aqueduc et d'égout, mais leur rareté faisait qu'ils

étaient devenus chers et certains n'étaient carrément pas à vendre et, d'année en année, leur nombre diminuait au rythme des constructions nouvelles, amplifiant le problème d'une année à l'autre.

La solution était donc de constituer une banque de terrains disponibles à la construction, ce qui fut réalisé le 5 juillet 1984 alors que se signait le contrat par lequel la municipalité se portait acquéreur d'une vaste superficie de terrain qui avait autrefois été prévue pour la construction d'une École Secondaire Polyvalente, qui n'eut jamais lieu pour diverses raisons, et qui se trouvait encore appartenir à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage. Les années 1985-86 virent l'aménagement de ce terrain. L'on procéda ensuite au lotissement du terrain en nombreux emplacements, au tracé des rues et à la pose des réseaux d'aqueduc et d'égout pour desservir à peu près tous ces nouveaux terrains.

Les travaux, réalisés en régie interne directement par la municipalité, absorbèrent une somme de deux cent cinquante-deux mille quatre cent soixante-quatorze dollars. Toutefois, les retombées de cet investissement majeur pour la municipalité ont commencé à se faire sentir, puisque maintenant l'on peut compter plusieurs nouvelles constructions résidentielles dans ce nouveau quartier, et tout laisse prévoir que bien d'autres s'y ajouteront dans un avenir rapproché.

Les projets à venir

Dès le 2 mars 1981, la municipalité avait manifesté son intérêt à la concrétisation d'un système d'épuration et d'assainissement des eaux usées.

Le 4 juillet 1988, Mme France Dionne, député provincial du comté, tenait une conférence de presse pour annoncer l'inscription de la municipalité à ce programme administré par le Ministère de l'Environnement de la Province de Québec. Puis, le 4 août 1988, avait lieu la signature d'une convention de principe entre le Gouvernement du Québec, la Société Québécoise d'assainissement des eaux et la Corporation Municipale, relative à l'exécution et au financement des études préliminaires requises pour le projet d'assainissement des eaux usées municipales. Avait lieu aussi la signature d'une entente relativement à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées de la municipalité.

Le 31 août 1988, avait lieu la réunion de démarrage des études préliminaires, lesquelles s'échelonnent sur une période de douze mois, suite à quoi six mois additionnels seront requis pour la préparation des plans et devis définitifs, les appels d'offres et leur approbation. La construction proprement dite des infrastructures requises prendra encore de huit à douze mois supplémentaires, selon les prévisions.

Les études ayant débuté le 16 septembre 1988, on suppose que les travaux commenceront en 1990 pour se terminer avant le 31 mars 1991. Nul doute

que ces travaux majeurs laisseront leurs traces dans le paysage de Rivière-Bleue.

Dans un autre ordre d'idées, la municipalité entrevoit pour bientôt la réforme du cadastre des propriétés comprises dans son territoire. En effet, le cadastre, sensé être représentatif du morcellement du territoire et de son utilisation par les différents propriétaires, date dans sa majeure partie de 1916, soit quelques années après les débuts du peuplement de Rivière-Bleue.

Alors que le cadastre est encore acceptable, dans une certaine mesure, dans les rangs où les lots de terre n'ont pas majoritairement fait l'objet d'aliénations trop fréquentes depuis l'existence du cadastre, il en va autrement dans le secteur du village.

Sur à peu près cinq lots primitifs du cadastre, on y retrouve à peu près la totalité des centaines de propriétés appartenant aux citoyens, ce qui entraîne quotidiennement d'innombrables difficultés quant à la localisation des terrains, leur bornage et l'examen des titres à exécuter lors des transactions immobilières, ce qui amènent une insécurité et des coûts toujours croissants.

Le programme de rénovation cadastrale a pour but de rajeunir le cadastre et le rendre conforme à la situation actuelle, en localisant exactement toutes les propriétés et en attribuant pour l'avenir un nouveau numéro de lot cadastral, pour chacune de ces propriétés. De cette façon, il sera beaucoup plus facile d'accéder aux données de ce registre public qu'est le cadastre et de s'y fier pour les transactions affectant les droits réels concernés.

Les travaux ont débuté il y a quelques mois et sont prévus s'échelonner sur une période de trois ans.

Comme on a pu le constater dans ce chapitre, la municipalité de Rivière-Bleue est loin d'être restée inactive depuis sa fondation et tout indique qu'elle continuera à évoluer dans le futur, sous le signe du dynamisme et de la préoccupation, à répondre aux attentes des contribuables dans toute la mesure du possible, compte tenu des ressources et des possibilités du milieu.



*Le Conseil Municipal de 1989 dans l'ordre habituel:
Mesdames: Charlotte Caron Robichaud, Louise
Bélanger, Messieurs: Philippe Rousseau, Serge
Pelletier (maire), Marcel Lavoie, Emilien Nadeau et
Jacques Gagnon.*

Le Service des Postes

S'il est un service auquel les gens sont habitués de recourir depuis toujours à Rivière-Bleue, à peu près quotidiennement pour la plupart, il s'agit bien du service des Postes. Ce dernier est présent depuis les débuts de la première décennie de ce siècle à Rivière-Bleue.

Dans un premier temps, arrêtons-nous au secteur du village, pour, dans un second volet, aborder celui de la « paroisse ».

Au village, le premier service des postes était dispensé par Salomon Côté, à l'intérieur même de son premier magasin, situé dans ce qui sera plus tard l'hôtel Gauthier. Quelques années après, suite à une vente, le magasin et le bureau de poste passent sous l'administration de Jean-Gualbert Samson, toujours au même endroit. Puis, au tout début des années '20, on assiste à un déménagement du magasin et du bureau de poste dans une maison située de l'autre côté de la rue, où se trouve aujourd'hui le dépanneur de Claude Tremblay.

Le bureau de poste y restera jusqu'en 1948, année de la construction de la maison de M. Édouard Samson dans la rue qu'on appelait alors à juste titre « rue du bureau de poste », maintenant connue sous le nom de « rue de la Frontière est ». Le service est encore dispensé par Jean-Gualbert Samson avec tout le dévouement possible; qu'on songe seulement que le courrier arrivait alors par le train de nuit, vers trois heures du matin. Le Maître de Poste du temps se faisait un devoir de prendre livraison du courrier immédiatement afin d'en effectuer le tri pendant la nuit même, car l'on se souviendra que ce dernier a, pendant de très nombreuses années, chanté toutes les messes du matin, et les gens, assistant alors nombreux à la basse-messe, avaient l'habitude d'arrêter en passant au bureau de poste pour y prendre leurs lettres et colis.

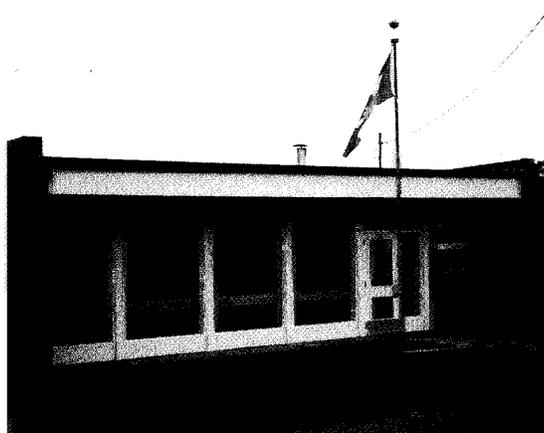
En ce temps-là le courrier était beaucoup plus abondant qu'aujourd'hui, car les déplacements n'étaient pas faciles; alors on s'écrivait beaucoup, et surtout on effectuait beaucoup d'achats par catalogue. Qui ne se souvient pas des commandes passées chez Eaton, Simpson et Dupuis et Frères, à Montréal?

Jean-Gualbert Samson était assisté dans sa tâche par sa fille Marie-Claire (Mme. Audley Smith), qui s'y dévouera elle aussi jusqu'en 1967. Cette dernière est alors remplacée par Émilienne Skilling (Mme. Julien Chouinard), qui restera en devoir jusqu'à sa retraite en décembre 1987.

Entre-temps, Charlemagne Gagnon avait pris la charge de Maître de Poste le 26 avril 1950, où il restera en service jusqu'à sa retraite le 29 juin 1981. Le bureau de poste sera ensuite relocalisé dans une construction toute neuve, bâtie par le Ministère des Travaux Publics du Canada, dans la rue des Pins. L'on ouvre les portes à ce nouvel établissement le 19 octobre 1970, où le bureau s'y trouve toujours.

Le Maître de poste actuel, Jocelyn Morel, succède ensuite à Charlemagne Gagnon à cette charge en date du 9 août 1982. Par ailleurs, bien des gens ont travaillé au bureau de poste pendant toutes ces années. L'on se souviendra plus particulièrement de Mme. Annie M. Théberge (Nane), pendant 25 ans, Ghislaine Hébert qui y travaille toujours. Quelques autres personnes ont aussi travaillé occasionnellement au bureau de poste du village pendant ces années, pour des périodes plus ou moins longues.

Parallèlement à tout cela, il existait aussi un bureau de poste établi dans le « village » du Lac Long; il sera d'abord ouvert dans le magasin de Charles Saint-Pierre, puis déménage dans celui d'Amable Saint-Pierre, de l'autre côté de la rue, revient ensuite chez Charles Saint-Pierre, retourne encore chez Amable Saint-Pierre. Puis, Lucille Saint-Pierre (Mme. Lionel Morin) en hérite et c'est elle qui en verra la fermeture définitive en décembre 1969, après l'avoir fait fonctionner pendant dix ans.



Actuel bureau de Poste



Bureau de poste du Lac Long

En plus de tout cela, il y avait aussi le courrier rural. D'après ce qu'il a été possible de relever, le premier postillon fut Omer Héroux, auquel succéda vers 1937 Hector Tanguay qui remplira cette fonction jusque vers 1957, distribuant la « malle » aux familles des rangs 4 & 6 seulement.



M. Hector Tanguay, courrier rural (1937-1947)



Amable St-Pierre en uniforme de « Spotter » avec sa motocyclette.

Par la suite, le contrat fut accordé à Roger Fréchette pour être exécuté par ce dernier jusqu'à sa retraite en 1982; depuis ce temps, c'est sa fille Nicole qui remplit cette fonction. Par ailleurs, c'est au milieu des années '50 que le service du courrier rural fut extensionné aux autres rangs de la municipalité. Jusqu'alors, les gens des rangs devaient venir au village chercher leur courrier, plusieurs profitant de leur venue à la messe du dimanche pour aller au bureau de poste et faire leurs autres commissions de la semaine.

Le Poste de Police

Avant la venue de la Sûreté du Québec en nos murs, on profitait des services d'agents de la circulation, qu'on appelait familièrement des « spotters ».

Dans les années '30, cette fonction fut occupée par Amable Saint-Pierre, du Lac Long, qui patrouillait en motocyclette flanquée d'un side-car. Comme les chemins étaient fermés l'hiver, cette solution convenait bien à l'époque. Ensuite, on retrouve à ces fonctions Jean-Baptiste Langlais, de Sully, auquel succède Lorenzo D'Astous; quelque temps après, la circulation augmentant, on lui adjoignit Roland Bouchard, de Saint-Éleuthère. Ensuite, on retrouve Charles-Auguste Voyer et ce dernier patrouille en automobile toute l'année.

Charles-Auguste Voyer est en fonction lorsque la Sûreté du Québec décide d'ouvrir son poste à Rivière-Bleue, dans un local loué de Mme. Joseph-Achille Pelletier, où le poste restera tout le temps qu'il est à Rivière-Bleue. Le premier caporal en charge arrive en août 1962 en la personne de Rémi Cliche, et Charlotte Caron (Mme. René Robichaud) est la première secrétaire du poste.

Jean Frenette arrive en 1966 comme nouveau chef de police et reste jusqu'en 1968 pour faire place à cette fonction au caporal Marc Girard, auquel succède ensuite dans les mêmes fonctions Alyre Bois avec le même grade en 1972. La liste de nos caporaux et chefs de police se termine par Georges Michaud, qui arrive en 1978 et ferme le poste en 1981, suite à une politique de compression des dépenses décidées en haut lieu par le gouvernement provincial et l'État-Major de la Sûreté.

Pendant l'existence du poste à Rivière-Bleue, on comptait en moyenne cinq ou six agents, en plus du caporal agissant comme chef de ce détachement. Depuis la fermeture, la population doit référer au poste de Notre-Dame-du-Lac pour ce qui concerne les services de police.

Les Ministères de l'Agriculture et de la Colonisation

Suite à des démarches et des pressions du milieu, pilotées principalement par le curé Louis-Philippe Belzile, en 1932, le Ministère de l'Agriculture affecte Josaphat Bilodeau comme agronome résidant à

Rivière-Bleue. Ce dernier restera ici jusqu'en 1946 au moins, alors qu'il revend sa maison sur la rue Saint-Joseph S. appartenant actuellement à Albert Ouellet. Après son départ, aucun agronome ne résidera à Rivière-Bleue, et les agriculteurs réfèrent alors à Laurent Chouinard de Notre-Dame-du-Lac pour leurs besoins.

Par ailleurs, vu la situation de colonisation qui prévalait à Rivière-Bleue, le Ministère de la Colonisation a un «agent des terres» à Rivière-Bleue. Le premier dont on se souvient, bien que non résidant à Rivière-Bleue, est Albert Sévigny. Le premier agent des terres résidant sera Omer Saint-Pierre, qui accède à ce poste en 1936 pour le garder jusqu'en 1939; puis lui succède Joseph-Achille Pelletier jusqu'en 1944, avec ensuite le retour d'Omer Saint-Pierre à cette fonction jusqu'à sa retraite en 1960;

Pendant environ un an, nous ne retrouvons aucun inspecteur de la colonisation en fonctions; l'interrègne prend fin en 1961, par la nomination de Joffré-Bertrand Ouellet à cette fonction qu'il occupe ici jusqu'à son départ en 1970, pour aller travailler à Sainte-Anne de la Pocatière jusqu'à sa récente retraite.

La Société des Alcools du Québec

C'est en 1970 que la «Régie» décide d'ouvrir une succursale ou magasin à Rivière-Bleue, en louant le local de l'ancien restaurant de Roger Fréchette, rue de la Frontière Ouest, où l'on y retrouve encore cet établissement.

Le Bureau d'Immatriculation des Véhicules Automobiles

Suite à des démarches de la Chambre de Commerce de Rivière-Bleue, qu'on retrace depuis 1954, le gouvernement provincial décide de confier à des particuliers le soin d'ouvrir et d'exploiter une agence d'immatriculation des véhicules automobiles à Rivière-Bleue.

Vers 1960, Léon Poussard, alors bijoutier-horloger, commence à émettre les «licences d'automobiles», et ce jusqu'en 1966, alors que lui succède Mme. Patrick Bélanger.

Mme. Bélanger garde le bureau jusqu'en 1970 pour le céder ensuite à Simone Ouellet (Mme. Lucien Marquis) jusqu'en 1973, alors que Mme. Sylvio (Aline) Lainey le tient jusqu'en avril 1978. Le bureau passe alors à la Caisse Populaire de Rivière-Bleue dans un mouvement d'envergure provinciale.

La Caisse doit ensuite s'en départir en 1982 pour des raisons d'insuffisance de personnel et d'exiguïté des lieux, vu que toutes les autres Caisses du Transcontinental, qui offraient les mêmes services chez elle dans leur paroisse respective, avaient précédemment cessé de l'offrir, ramenant ainsi toute cette clientèle à la Caisse de Rivière-Bleue qui occupait alors ses anciens locaux.

Depuis ce temps, les gens doivent se rendre au bureau de Cabano pour ces services, reprenant le même chemin que pendant les années '50, alors qu'ils allaient voir le brigadier-général Triquet, de Cabano, pour immatriculer leurs véhicules.

Les Chemins de Fer Nationaux

Au début du peuplement de Rivière-Bleue, le seul moyen de transport commode sur de longues distances, aussi bien pour les gens que les marchandises, était le chemin de fer. La première gare est ouverte par le Canadien National à Rivière-Bleue à un endroit nommé «Tarte», et c'est un M. Rousseau, d'Edmundston, qui occupe les fonctions de premier chef de gare.

C'est sous son mandat que la «station» est démenagée à son endroit actuel et agrandie. En 1914 lui succède Arthur Aubut qui restera à Rivière-Bleue plusieurs années et fera souche dans le milieu.

On retrouve ensuite un certain M. Lebel, puis Paul Guimont comme télégraphiste. Ensuite on se rappellera de Paul Sirois, de Georges Gagnon et finalement Alvarez Lemieux, qui sera le dernier chef de gare. On se rappellera en plus des agents de nuit qui travaillaient à la gare, à cause des trains de nuit qui prenaient et rendaient à destination passagers et marchandises. Qu'on se souvienne de Willie Lauzier, Rino Aubut (fils d'Arthur), Marc-Aurèle Michaud, Georges Lévesque et Delphis Roy, et même sa fille Lise qui y travaillera occasionnellement, ainsi que M. Alexandre Dumas.

Les gens profitaient en outre des services du télégraphe et de la livraison des colis, aussi bien pour les particuliers que les commerçants. Surtout l'hiver, il n'existait vraiment aucun autre moyen de communiquer avec le monde extérieur, et au moins jusque dans les années qui ont suivi immédiatement la fin de la dernière guerre.



La gare de Rivière-Bleue vers 1925

Les médecins à Rivière-Bleue

Bien que les médecins ne constituent pas, à proprement parler, un service gouvernemental, nous croyons d'intérêt de rappeler, en ces pages, les noms des médecins qui ont soigné la population de Rivière-Bleue au cours de toutes ces années.

Vers 1914, arrive le premier médecin à Rivière-Bleue, en la personne du Docteur Louis-Joseph Janelle, qui fait bâtir la maison occupée aujourd'hui par le Notaire Michel Ouellet. Le Dr. Janelle décède des suites de la grippe espagnole, avec son épouse d'ailleurs, en novembre 1918.

Puis arrive le Docteur J. E. Aimé Fortin, qui loue d'abord les locaux de son bureau et de sa résidence de la succession du Dr. Janelle et achète ensuite le 29 octobre 1920 une propriété qui appartenait alors à Albertine Collin, épouse d'Alfred Lévesque et justement voisine de la propriété Lévesque. Cette maison sera ensuite connue longtemps à Rivière-Bleue comme la « maison des docteurs » puisque cette dernière sera toujours revendue d'un docteur à l'autre selon les arrivées et départs des médecins à Rivière-Bleue, pour finalement passer aux mains d'Albert Landry et actuellement à Léonard Landry.

Cette résidence avait d'ailleurs, les aînés s'en souviendront, une architecture inspirée du style colonial américain comme on en trouvait dans les riches plantations des États de Louisiane et de Georgie, entre autres. Un incendie, survenu peu après la guerre, décoiffera cette maison de son deuxième étage, de son fronton et de hautes colonnes blanches, pour la ramener aux modestes proportions qu'elle affiche aujourd'hui.

Au milieu des années '30, arrive le Docteur Louis Lévesque, auquel succèdera ensuite le Docteur Marcel Bouffard. Puis, on retrouve le Docteur Rémi Danaï, fils de Pierre S. Danaï, de Rivière-Bleue, qui ouvre son bureau dans un logement situé en avant de la maison d'Alexis Morin et, après deux ans, en 1957, fait construire la maison qu'il revendra en 1965 au Dr. Trefflé Ouellet qui sera médecin à Rivière-Bleue depuis cette date jusqu'en 1983.

Entre-temps, le Dr. Bernard Barriault avait succédé un temps au Dr. Danaï, en même temps que pour de courtes périodes de temps, nous retrouvons les Docteurs Jean Hould et Lacroix, ainsi que le Docteur Charles Lainey. Présentement, depuis 1981, nous avons avec nous les Docteurs Marc Auger et Catherine Gagnon.

Dans le même ordre d'idées, il convient aussi de souligner le travail remarquable effectué pendant près de quarante ans par Mlle Agathe Samson à titre d'infirmière rattachée alors à l'Unité Sanitaire de Cabano; dès le début des années 1930, garde Samson, s'est dévouée envers la population du comté de Témiscouata en général, et celle de Rivière-Bleue en particulier, pour seconder les médecins dans leur lourde tâche à bien des niveaux d'intervention.

Protection de la Faune

Pour s'occuper de la protection de la faune, on a pu compter sur les services de Joseph Cassinat et Raoul Michaud, et plus près de nous, d'Oscar Bergeron qui a travaillé longtemps comme garde-chasse jusqu'à sa retraite à la fin des années 1960.

Rue principale au début des années 20.



Office municipal d'habitation de Rivière-Bleue

L'Office Municipal d'Habitation de Rivière-Bleue a été constitué au début de l'année '70 afin de répondre à un besoin en logements.

Le 9 janvier 1970 se tient la première réunion en vue de former un exécutif qui sera chargé de la supervision des travaux de construction d'une série de douze (12) bâtiments abritant trente logements à loyer modique: M. Charlemagne Gagnon, président, M. Maurice Castonguay, administrateur, M. Jean-Paul Gagné, administrateur et M. Fernand Cassistat, administrateur et secrétaire.

Le 16 avril 1970, les lettres patentes constituant une corporation sans but lucratif sont émises.

Une première réalisation du nouveau conseil d'administration est d'acquérir deux terrains pour la construction des logements:



Phase no. 1: Carré des Peupliers.



La phase 1.

— un terrain acquis de M. Émilien Ouellet sur la rue des Peupliers Est sur lequel seront érigés neuf bâtiments contenant vingt-quatre (24) logements;

— un terrain acquis de Mme Alice Bélanger sur la rue de L'Église sur lequel seront implantés trois bâtiments contenant six (6) logements.

Le 15 mai 1970, M. Roger Fréchette se joint au conseil d'administration comme administrateur et responsable des locataires.

Quatre propositions de développement pour la construction des trente unités de logements sont reçues suite à l'appel d'offres. La proposition de Paul Martin Inc. de La Pocatière, pour un prix forfaitaire de 388 400,00 \$ est retenue.

Le 16 décembre 1970, les membres de l'Office Municipal d'Habitation procèdent au choix des premiers locataires de ces logements:

Dionne Ludger	Lévesque Alfred
Lévesque Jacques	Thériault Louis
Saint-Onge Léopold	Gagné Antoine
Landry Viateur	Pinet Honoré
Brousseau Roger	Boutin Adélar
Brousseau Claudette	Tanguay Hector
Saint-Onge Mme Hilaire	Plourde Charles-Aimé
Morneau Pierre	Potvin Gilbert

Un second projet de logements, pour personnes retraitées cette fois, est réalisé en 1975-1976 par l'entreprise Cougar Construction Inc. de Rivière-du-Loup sur la rue du Foyer. Ce bâtiment comprend vingt (20) logements.

Le 28 novembre 1980, des lettres patentes supplémentaires sont octroyées à l'Office Municipal d'Habitation afin de porter le nombre des administrateurs de cinq à sept. De ce nombre, trois membres sont nommés par le conseil municipal, deux membres sont élus par l'ensemble des locataires de l'Office, et deux membres sont nommés parmi les groupes socio-économiques les plus représentatifs du territoire de l'Office.

En 1989, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes:

Président	: M. Jacques Gagnon
Vice-Présidente	: Mme Anita Potvin
Administrateurs	:
	Mme Charlotte Caron
	Mme Louise Bélanger
	Mme Gilberte Thériault
	Mme Cécile L. Lévesque
	M. Roger Côté.

LES EMPLOYÉS

Claude A. Dubé, directeur
Denise Saint-Pierre, secrétaire
Suzanne Pelletier, comptabilité

LES PRÉSIDENTS

1970 à 1973: Charlemagne Gagnon
 1974 : Maurice Castonguay
 1975 à 1976: Ignace Landry
 1977 à 1982: Yves Soucy
 1983 : Serge Pelletier
 1984 à ... : Jacques Gagnon

LES ADMINISTRATEURS

Bélanger Louise	Gagnon Jacques
Bossé Aldège	Landry Ignace
Caron Charlotte	Lemieux Noëlla B.
Cassitat Alain	Lepage Bertrand
Castonguay Maurice	Lévesque Cécile L.
Côté Roger	Lévesque Paul-Henri
D'Astous Courcel	Pelletier Camillien
Dumont Adrien	Pelletier Serge
Fréchette Gérard	Potvin Anita
Fréchette Roger	Racine Laura
Gagné Jean-Paul	Saint-Pierre Roland
Gagnon Alain	Thériault Gilberte

LES SECRÉTAIRES

1970 à 1978: Fernand Cassitat
 1979 à 1987: Claude A. Dubé
 1988 à ... : Denise Saint-Pierre

LES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DE LA RÉSIDENCE SAINT-FRANÇOIS

1976 à 1987: Ignace Landry
 1988 à ... : Raymond Pelletier



Phase no. 2: Maison Saint-François.



Le conseil d'administration. De gauche à droite, Louise Bélanger, Roger Côté, Anita Potvin, Denise St-Pierre, Jacques Gagnon, Claude A. Dubé, Gilberte Thériault, Cécile L. Lévesque.

Service incendie de Rivière-Bleue

C'est en 1955, sous l'administration du maire M. Albert Morin que le poste incendie de Rivière-Bleue fut érigé. À cette époque, l'on pouvait compter sur les services de quelques valeureux pionniers pour le combat et la protection incendie, dont Messieurs Jean-Baptiste Vaillancourt et Gaston Théberge.

Ce n'est qu'en 1961, soit le 13 décembre que M. Louis Gagné mit sur pied une véritable brigade.

LE 13 DÉCEMBRE 1961

Dans la maison de M. Louis Gagné se tenait la première réunion des pompiers de la Rivière-Bleue en vue d'élire un chef, un adjoint, un préposé aux pompes et un secrétaire.

À l'unanimité, furent élus:

M. Louis Gagné, chef;
M. Jean-Baptiste Vaillancourt, adjoint;
M. Noël Vaillancourt, préposé aux pompes;
M. Jacques Fréchette, secrétaire.

À cette même occasion, notre invité, M. Jean-Paul Dubé, président de l'Association des Pompiers du Nouveau-Brunswick et du Nord du Témiscouata, nous entretint sur la formation de notre brigade et multiplia les conseils afin que cette nouvelle unité réussisse pleinement à sa tâche qui est d'amener à Rivière-Bleue une bonne brigade de pompiers bien équipée.

La Brigade fut formée comme suit:

M. Louis Gagné, chef	
M. Jean-Baptiste Vaillancourt, adjoint	
M. Noël Vaillancourt, préposé	
M. Jacques Fréchette, secrétaire	
M. Philippe Bossé	M. Eddie Michaud
M. Adélar Boutin	M. Georges Saint-Pierre
M. Réjean Tanguay	M. Réjean Thériault
M. Roland Bossé	M. Malcome Demers
M. Roland Morin	M. Herman Tanguay

Cette réunion s'est terminée par un délicieux goûter que Mme Gagné eût l'amabilité de nous préparer. Nous l'en remercions bien.

*Louis Gagné
Jacques Fréchette, secrétaire*

Le soir même, la brigade fut acceptée au sein de l'Association des Pompiers du Nord du Nouveau-Brunswick et du Témiscouata.

Aujourd'hui, notre service incendie fait partie de l'Association des Pompiers de l'Est du Québec qui a succédé à l'Association des Pompiers du Nord du

*Première rangée de gauche à droite: Jean-Paul Dubé, Louis Gagné, Suzanne Landry, Adélar Boutin.
Deuxième rangée: Malcome Demers, Philippe Bossé, Réjean Thériault, Jacques Fréchette, Noël Vaillancourt. Mlle Suzanne Landry, la duchesse qui représenta notre brigade au tournoi des pompiers à Sainte-Rose-du-Dégelis.*



Nouveau-Brunswick et du Témiscouata. Deux de nos membres en furent présidents: Adélarde Boutin, quelques mois en 1981 et Yves Soucy en 1987-1988. Jusqu'en 1964, le service incendie de Rivière-Bleue possédait un camion Ford et une pompe de 600 livres de pression. L'auto-pompe actuelle fut acquise le 4 mai 1964, grâce au travail inlassable de son chef d'alors, M. Adrien Quenneville.

Sous le chef Gérard Fréchette, les pompiers rénovèrent et agrandirent le poste incendie en 1980 afin d'y abriter une unité d'urgence, un camion-citerne et l'ambulance des Services Ambulanciers du Transcontinental. Le camion-citerne, d'une capacité de 1 500 gallons, équipé d'une piscine portative pour favoriser l'apport d'eau, lors du combat incendie, fut acquis en 1983.

Le 4 janvier 1982, le service incendie était doté de sa première unité d'urgence lorsque la corporation municipale acquérait le véhicule excédentaire des Services Ambulanciers du Transcontinental. Le 1^{er} février 1988, ce véhicule fut vendu à Ville Pohénégamook, lorsque la corporation municipale acquit l'unité actuelle, un Dodge Tradesman 1982 des Services Ambulanciers du Transcontinental.

En 1980, le service incendie se portait acquéreur de deux appareils respiratoires autonomes afin de favoriser le combat des incendies et la protection de la vie et des biens. Après avoir suivi un cours d'entraînement pour ce type d'appareils, deux de nos valeureux pompiers purent mettre en pratique les connaissances acquises. En effet, lors de l'incendie de la Villa de la Rivière, le 26 mars 1981, M. Gérard Fréchette et M. Noël Dubé sauvèrent la vie des bénéficiaires de ce centre d'accueil pour personnes âgées. Les membres du service incendie se sont impliqués dans la présentation de deux tournois de pompiers de leur association en 1970 et 1985 et les deux événements furent sans contredit une réussite sur toute la ligne.

Avec les revenus nets de ceux de 1985, près de 11 000,00 \$ et la précieuse collaboration de la corporation municipale, le service incendie fit l'achat d'un système de communication. L'acquisition de seize télé-appels, six radios portatifs, une unité mobile, une unité de base et une répétitrice permet à nos pompiers de réduire le temps d'intervention puisque seize pompiers peuvent répondre simultanément à l'alerte que leur communique les employé(e)s de la Villa de la Rivière. La centrale téléphonique est installée à la Villa de la Rivière et les employé(e)s de cet établissement sont des allié(e)s d'un précieux secours pour nos pompiers puisque ce sont eux qui reçoivent et acheminent les appels. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur merveilleux travail et de leur collaboration de tous les instants.

De plus, ces appareils de communication favorisent le travail de nos valeureux pompiers pendant le combat incendie. Récemment, le service incendie a acquis un appareil éducteur à mousse pour lui permettre d'être plus efficace lors de feux d'automobiles et de

métaux tels l'aluminium, magnésium, le sodium... (tous les métaux se terminant par «ium») ainsi que pour les produits chimiques transportés par train ou transport routier.

LE FEU, UN ENNEMI QUI NOUS GUETTE TOUS.

NOS VALEUREUX CHEFS

Huit personnes ont assumé jusqu'à présent, la responsabilité de chef du service incendie:

1961-1963	: Louis Gagné
1964-1965	: Adrien Quenneville
1966	: Réjean Tanguay
1967-1969	: Léo Landry
1969-1973	: Noël Dubé
1974-1979	: Armand Côté
1980-1981	: Gérard Fréchette
1981-1983	: Réjean Thériault
1984-1987	: Gérard Fréchette
1987-....	: Réjean Thériault

Deux pompiers comptent plus de vingt-cinq (25) ans de service ce sont M. Réjean Thériault (27 ans) et M. Clément Ouellet (25 ans). Deux autres comptent plus de vingt (20) ans, ce sont M. Armand Côté (22 ans) et M. Stanislas Roy (20 ans). Ont plus de quinze (15) ans de service, M. Léopold Dubé (16 ans) et Claude A. Dubé (15 ans).

LE SERVICE INCENDIE DE 1989

Réjean Thériault, chef	
Armand Côté, chef-adjoint et responsable de la pompe	
Gilles St-Pierre, chef-adjoint et responsable de l'attaque	
Marcel Lavoie, responsable de l'alimentation	
Yves Soucy, responsable de la sécurité	
Claude A. Dubé, responsable des appareils respiratoires autonomes	
Alain Cassinat, secrétaire	
Bossé Aldège	Larouche Joël
Bossé André	Lévesque Julien
Bossé Réal	Lévesque Paul-Henri
Brousseau Sylvain	Nadeau Donald
Côté Charles	Oakes Jules
Dubé Léopold	Ouellet Clément
Dumont Gérald	Pelletier Raymond
Fontaine Jacques	Roy Stanislas
Gingras Yvan	Tanguay Pierre
Langlais Denis	

EN FORMATION:

Grand'Maison Réjean
Pelletier Gabriel
Potvin Denis

Annexe 1

L. Fitzpatrick

L.S.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC.

GEORGE V, par la Grâce de DIEU, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

Charles Lanctôt

Assistant Procureur Général

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles peuvent concerner :

SALUT :

Enregistré le 27 novembre

Lib. 70 Fol. 66

P. J. Simard

Sous- registraire de la province.

o dans le comté de Lemmington.

L. J. ...

ATTENDU qu'en vertu des dispositions du code municipal de la province de Québec, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, laquelle entrera en vigueur à la date y mentionnée, ordonner l'érection de municipalités de village ou de campagne, la division de ces municipalités ou leur annexion en tout ou en partie, à d'autres municipalités, même de cité, de ville ou de village, dans un seul et même comté, ou encore ordonner le changement des limites de celles déjà existantes, pourvu que ce soit à la requête de la majorité des propriétaires des biens-fonds compris dans les limites du territoire dont l'érection en municipalité ou la division ou l'annexion à une municipalité est demandée et pourvu aussi qu'après tel changement, chaque municipalité conserve, selon le cas, la population ou le nombre d'habitations requis par la loi;

ATTENDU qu'une requête signée par la majorité des propriétaires des biens-fonds compris dans un certain territoire situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-Blanche Nous a été présentée, demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village :

ATTENDU qu'il nous a été démontré que ce territoire contient au moins quarante maisons habitées, dans une étendue n'excédant pas soixante arpents en superficie;

ATTENDU qu'il Nous a été démontré que le plan original fait suivant les exigences de la loi, et figurant le territoire dont l'érection en municipalité de village est demandée, ainsi que toutes les autres subdivisions cadastrales, en la manière déterminée par les dispositions du code civil à cet égard, a été approuvé par Notre Ministre des Terres et Forêts;

ATTENDU que toutes les autres formalités de la loi pour l'érection des municipalités de village ont été remplies et qu'en conséquence, Nous avons jugé à propos de faire droit à la requête, qui Nous a été présentée pour l'érection du village de la municipalité du village de Saint-Joseph de la Rivière-Blanche.

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre conseil exécutif, et conformément aux dispositions du code municipal de Notre province de Québec, Nous déclarons par les présentes que le dit territoire savoir :

"Tout le territoire borné comme suit: Le territoire a été érigé en une municipalité distincte, dans le comté de Lemmington, - sous le nom de "La municipalité du village de Saint-Joseph de la Rivière-Blanche" - et pris dans le canton de Bédard et d'Estouéville

Bureau du Régistraire Provincial

Québec, 13 janvier, 1921

Je certifie que la présente copie est en tout conforme à son original, enregistré au Livre 70, folio 66.
Le sous-registraire provincial

[Signature]

et sera formé _____

1. Des lots du cadastre officiel du canton de Ste-
Ferdinand mis dans le lot primitif lettre A du pre-
mier rang de ce canton ;

2. -- Des lots du cadastre officiel du canton d'Est-
court renfermés dans les lots primitifs numéros
63, 64, 65, 66 du cinquième rang de ce canton et ceux
renfermés dans les huit (8) arpents sud-ouest

sera détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière
St-Joseph
et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de "La municipalité de village de Saint-
Joseph de la Rivière St-Joseph à partir de ce jour.

De tout ce que dessus, tous nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner,
sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présente lettres patentes et sur icelles fait apposer
le grand sceau de Notre province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien aimé, honorable

sic Charles Fitzpatrick
membre de Notre honorable Conseil privé et

chevalier, grand-croix de Notre ordre très distingué de Saint Michel et de Saint Georges, lieutenant gou-
verneur de notre province de Québec.

En l'Hôtel du Gouvernement, de Notre province de Québec, ce vingt-neuf
jour d novembre en l'année mil neuf cent vingt de l'ère chrétienne
et de Notre règne la vingt-neuf année.

cinq mots en marge bon, deux mots dans marge

Par ordre.

Le sous-secrétaire de la province.

C. J. Lacombe

Annexe 2

Lettres patentes

Concernant la fusion du village de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue et de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, comté de Témiscouata. Enregistrées le 27 mai 1975. Libro 1537 Folio 72
Le sous-registraire du Québec, René Langevin.

Élisabeth Deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront, SALUT:

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux du village de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue et de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, comté de Témiscouata, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministère des affaires municipales et à la Commission Municipale du Québec;

ATTENDU QU'aucune demande d'enquête n'a été faite à la Commission Municipale du Québec et que cette dernière n'a pas tenue d'audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de notre conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 1757-75, le 30 avril 1975, nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des affaires municipales, que les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant le village de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue et la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, comté de Témiscouata, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de «Municipalité de Rivière-Bleue», aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

- 1- Le nom de la nouvelle municipalité est «Municipalité de Rivière-Bleue»;
- 2- Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère des terres et forêts le 16 janvier 1975; cette description apparaît comme annexe «A» du susdit décret portant le numéro 1757-75, du 30 avril 1975;
- 3- La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;
- 4- Conseil provisoire: jusqu'à la première élection générale, le conseil provisoire est composé de tous les membres des deux conseils existants avant la fusion. Le quorum est de huit membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier à exercer ce rôle sera M. J. Montcalm Simard, maire de l'ancienne municipalité du village de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue;
- 5- Première assemblée: la première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu en la salle municipale de l'ex-village de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue à 20:00 heures et sans autre convocation;
- 6- Conseil: la première élection générale aura lieu le premier dimanche du mois suivant le trentième jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Les élections subséquentes, tel que prévu par l'article 249 «c» et «d» du Code municipal, auront lieu le premier dimanche de novembre de chaque année. La durée du mandat des membres du conseil sera de trois ans. Les sièges seront numérotés de un à six;
- 7- Règlements, résolutions etc: les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune de ces municipalités demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés;

8- Les surplus ou les déficits des ex-municipalités seront au bénéfice ou à la charge de la nouvelle municipalité;

9- Biens mobiliers et immobiliers: tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités fusionnées deviennent la propriété de la nouvelle municipalité;

10- Officiers et employés municipaux: tous les officiers et employés permanents des deux municipalités demeureront à l'emploi de la nouvelle municipalité, aux postes qui leur seront assignés et ce, sous réserve des dispositions de la loi, et à la condition suivante:

A) Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Rivière-Bleue sera M. Fernand Cassinat, secrétaire-trésorier des ex-municipalités de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, village et paroisse;

11- Documents des ex-municipalités: un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports ou autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du greffier dans les douze mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces nécessaires à la bonne marche de la municipalité y seront conservées;

Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (Lois du Québec, 1969, chapitre 26);

12- Emprunts à long terme: les emprunts à long terme contractés par chacune des municipalités seront remboursés conformément aux closes d'imposition de chacun des règlements, à l'exception de la dette au ministère de la famille et du bien-être social et de la santé des ex-municipalités de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue village et paroisse sera imposée sur tous les biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité selon leur valeur tel qu'il appert au rôle d'évaluation;

13- La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec; Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable *HUGUES LAPOINTE*, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce trentième jour d'avril en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

*Le sous-procureur général adjoint,
René Langevin*

Annexe 3

Les élus municipaux et les employés
du secrétariat municipalMAIRES, CONSEILLERS ET
SECRÉTAIRES-TRESORIERES
(PAROISSE)

Par ordre alphabétique:

- AUBUT Alfred (conseiller 1956)
AUBUT Victor (maire 1937-38, 1949-52)
- BEAULIEU Joseph (conseiller 1943-45, 1951-53, 1955-59, 1968-74, maire 1961-67)
BEAULIEU Thomas (conseiller 1947-51)
BEAUREGARD Ovila (conseiller 1927-29)
BÉLANGER Aimé (secrétaire-trésorier 1945-69)
BÉLANGER Antonio (conseiller 1938-48, 1953-55, 1959-61)
BÉLANGER Joseph (conseiller 1914, 1920-23, maire 1927-31, 1931-33)
BÉLANGER Joseph B. (conseiller 1919-20)
BÉLANGER Josephat (conseiller 1923-25, 1928-30, 1931-32)
BÉRUBÉ Alphonse (conseiller 1942-45)
BÉRUBÉ Camille (conseiller 1953-55, 1956-68, 1960-62, 1967-75)
BÉRUBÉ Fernand (conseiller 1963-67)
BÉRUBÉ Joseph (secrétaire-trésorier 1917-22)
BÉRUBÉ Paul-Émile (conseiller 1967-69)
BOIVIN Georges A. (secrétaire-trésorier 1923-27)
BOSSÉ Charles-Eugène (conseiller 1966-67)
BOSSÉ Jean-Baptiste (conseiller 1926)
BOSSÉ Jean-Baptiste fils (conseiller 1954-56, 1956-58)
BOSSÉ Napoléon (conseiller 1960-62)
BOSSÉ Noël (conseiller 1955-59, 1962-64, 1964-65)
BOUCHARD Démétrius (conseiller 1953-55, 1960-61)
BOUCHARD Sylvio (conseiller 1921-22)
BOUCHARD Thomas (conseiller 1930, 1931-35, 1938-49, maire 1939)
BRASSEUR Ernest (secrétaire-trésorier 1914-17, maire 1917-20)
BROUSSEAU Roger (conseiller 1956-58, 1962-64)
BRUNEAU Eusèbe (conseiller 1946)
- CARON Alexandre (conseiller 1924-26)
CASSISTAT Fernand (secrétaire-trésorier 1969-75)
CHAMPAGNE Aldège (conseiller 1918-19)
CÔTÉ Alphonse (secrétaire-trésorier 1931-45)
CÔTÉ Lévyte (conseiller 1926-27)
CÔTÉ Salomon (conseiller 1914-18, 1919, maire 1920-21)
- DAUDELIN Gérard (conseiller 1944-46, 1948-52, 1953-54, 1956, 1962-64, 1969-71)
DAUDELIN Stanislas (conseiller 1920)
DESCHAMPS François (conseiller 1933)
- DESROCHERS Alphonse (conseiller 1927-29, 1932-34)
DUMAIS Adéodat (conseiller 1937-39, 1945-51)
DUMAIS Pierre (conseiller 1963-67, 1970-75)
DUMONT Antoine (conseiller 1966-68)
DUMONT Gérard (conseiller 1952-54)
DUMONT Isidore (conseiller 1923-27, 1927-28, 1933-35)
DUMONT Rosaire (conseiller 1955-59)
ÉMOND Aurèle (conseiller 1939)
FRADETTE Alfred (conseiller 1926-27)
GAGNÉ Émile (conseiller 1952-53)
GAGNÉ Joseph (conseiller 1914, 1921-24)
GAGNON Ferdinand (conseiller 1930-31)
GAUVIN Pamphile (conseiller 1934-36)
GIRARD Joseph (conseiller 1917-19, 1925-27)
GODBOUT Ferdinand (secrétaire-trésorier 1927-31)
HALLÉ Joseph (conseiller 1920-21)
HÉROUX Joseph (conseiller 1914-17, 1931)
HÉROUX Wilfrid (conseiller 1928-30, 1932-33, maire 1933-37)
- LABONTÉ André (conseiller 1968)
LABRIE Isidore (conseiller 1922-24)
LAMONTAGNE Alfred (conseiller 1917-19)
LANDRY Albert (conseiller 1944-48)
LANDRY Gérard (conseiller 1974-75)
LANDRY Joseph (conseiller 1936-40)
LANDRY Léo (conseiller 1959-60)
LANDRY Léonard (conseiller 1965-66)
LANDRY Léopold (conseiller 1963-67, 1971-75)
LANGLAIS J. Alphonse (secrétaire-trésorier 1922-23, 1931)
LANGLAIS Lucien (conseiller 1967-71)
LAVOIE Henri (conseiller 1947-52)
LAVOIE Jean-Baptiste (maire 1967-75)
LEPAGE Arthur (conseiller 1964-67)
LÈVESQUE Aimé (conseiller 1921-26, 1933-34, 1944-47)
- MALENFANT Joseph (conseiller 1923)
MARQUIS Adéodat (conseiller 1954-55, 1961-63)
MASSÉ Léon (conseiller 1930-31)
MÉNARD J. P. (conseiller 1916)
MORIN Albert (secrétaire-trésorier 1953)
MORIN Napoléon (conseiller 1923-25, 1940-44, 1945)
MORNEAU Aurèle (conseiller 1914)
MORNEAU Pierre (conseiller 1951-53, 1961-63)
NADEAU Pierre (conseiller 1940)
- O'LEARY Edmond (conseiller 1920, 1927-28)
O'LEARY Édouard (conseiller 1918-20, 1921-23, 1924-26, 1942-44)
O'LEARY Joseph (conseiller 1917-18)
OUELLET Albert (conseiller 1964-66)

OUELLET Charles (conseiller 1936-38, 1940-42, 1946-48)
 OUELLET Philippe (conseiller 1958-60)
 OUELLETTE Charles (conseiller 1929-31)
 QUENNEVILLE Arthur (conseiller 1917-19)
 QUENNEVILLE Augustin (conseiller 1915-16)
 RATTÉ Alphonse (conseiller 1919-20)
 ROY Henri (conseiller 1921-23)
 PARADIS Ludger (conseiller 1920)
 PELLERIN Claude (conseiller 1959-61, 1967-75)
 PELLETIER François (conseiller 1958-60, 1961-63)
 PELLETIER Frank (conseiller 1931-37)
 PELLETIER Henri (conseiller 1929-31)
 PELLETIER Isidore (conseiller 1941-47)
 PELLETIER Joseph (conseiller 1929)
 PELLETIER Théophile (conseiller 1920-21)
 PLOURDE Salomon (conseiller 1924, 1929-30)
 PLOURDE Thomas (conseiller 1931-36, 1939-42)
 ST-HILAIRE Joseph (conseiller 1914)
 ST-HILAIRE Philiias (conseiller 1918)
 ST-ONGE Charles-Eugène (conseiller 1936-38, 1940, 1945)
 ST-PIERRE Albert (conseiller 1955-56)
 ST-PIERRE Alfred (conseiller 1967-70)
 ST-PIERRE Amable (conseiller 1928-30, 1937-38, maire 1955-61)
 ST-PIERRE Charles (conseiller 1939-43)
 ST-PIERRE Jean-Guy (conseiller 1971-75)
 ST-PIERRE Joseph (conseiller 1914, 1939)
 ST-PIERRE Omer (conseiller 1918-20, 1920-21, maire 1921-22)
 SIMARD J. Évariste (conseiller 1935-37)
 SIROIS J.-Baptiste (conseiller 1946-49)
 SKELLING Euclide (conseiller 1940-44, 1948-52, maire 1952-55)
 SKELLING Rosario (conseiller 1952-56, 1959-62)
 TANGUAY Adélice (conseiller 1919-21)
 TANGUAY Hector (conseiller 1951-53)
 TANGUAY Napoléon (conseiller 1925-27, 1931-33, 1934-36)
 TANGUAY Omer (conseiller 1958)
 THÉRIAULT Émile (conseiller 1914, maire 1922-27)
 THÉRIAULT Joseph H. (conseiller 1926-28, 1930-32, 1935-41)
 TREMBLAY Amédée (conseiller 1930-31)
 TURMEL Joseph (conseiller 1927, 1929-31)

MAIRES, CONSEILLERS ET SECRÉTAIRES-TRESORIER (VILLAGE)

Par ordre alphabétique:

ALBERT Téléphore (conseiller 1921-22, 1936-45)
 BEAULIEU Adrien (conseiller 1958-64, 1973-75)
 BEAULIEU J. Alphonse (maire 1925-30, 1931-36, conseiller 1946-48)
 BEAUREGARD Ovila (conseiller 1938-39)
 BEAUREGARD Roger (conseiller 1959-61, 1964-66)
 BÉLANGER Aimé (conseiller 1945-49, secrétaire-trésorier 1951-57)
 BÉLANGER Alfred (conseiller 1923-25, 1931)
 BÉLANGER Louise (conseillère 1987...)
 BÉRUBÉ Auguste (conseiller 1930-31, maire 1941-45)
 BÉRUBÉ Georges A. (conseiller 1949-51)
 BÉRUBÉ Joseph (maire 1921-22)
 BÉRUBÉ Ovide (conseiller 1937-41)
 BÉRUBÉ Paul-Auguste (conseiller 1963-75)
 BILODEAU Josaphat (conseiller 1941-43)
 BLIGH Marcel (maire 1975-77)
 BOIVIN Georges A. (conseiller 1923-26)
 BOSSÉ Adrien O. (conseiller 1957-59)
 BOSSÉ Charles (conseiller 1930-32)
 BOUCHARD Berchmans (conseiller 1983-1987)
 BOUFFARD Dr. Marcel (conseiller 1951-53)
 CASSISTAT Fernand (secrétaire-trésorier 1957-79)
 CASSISTAT Rollande (.....)
 CASTONGUAY Maurice (conseiller 1945-48, 1954-56, 1961-62)
 CHAMBERLAND Joseph (conseiller 1950)
 CLOUTIER Arsène (conseiller 1928-30, 1936-38)
 CÔTÉ Alphonse (conseiller 1938, 1941-45)
 CÔTÉ Armand (conseiller 1974-77)
 D'ASTOUS Courcel (conseiller 1975-77, maire 1977-78)
 DANAIIS Pierre S. (conseiller 1932-36)
 DESCHAMPS François (conseiller 1965-71)
 DUBÉ Adolphe (conseiller 1950-51)
 DUBÉ Joseph (conseiller 1921, 1927-29, 1931-33)
 DUMAIS Charles-Eugène (conseiller 1948-50)
 DUMAIS René (1983)
 DUMONT Adrien (conseiller 1982)
 DUPONT Ernest (conseiller 1921-22)
 ÉMOND Arthur (conseiller 1980-82)
 FRÉCHETTE Gérard (conseiller 1975-80)
 FRÉCHETTE Roger (conseiller 1957-59)
 GAGNÉ Émile (conseiller 1948-50, 1952-54)
 GAGNÉ Gérard (conseiller 1945-46)

- GAGNÉ Herménégilde Fils (conseiller 1924-26, 1933-35, 1939-41)
 GAGNÉ Jean-Paul (conseiller 1971-75)
 GAGNÉ Louis (conseiller 1964-65)
 GAGNON Alain (conseiller 1977-79)
 GAGNON Arsène (conseiller 1923-29, 1938-40)
 GAGNON Charlemagne (conseiller 1951-52, 1956-60, 1964-71)
 GAGNON Henri (conseiller 1966-75)
 GAGNON Jacques (conseiller 1982-....)
 GAGNON Robert (conseiller 1958-62)
 GODBOUT Désiré (conseiller 1921-22, 1929-30)
 GODBOUT Ferdinand (conseiller 1926-27, 1933, secrétaire-trésorier 1930-31)
 GRENIER Albert (conseiller 1950-52)
 HÉROUX J. A. Bruno (conseiller 1943-45, 1946-49)
 HÉROUX Joseph (maire 1922-25)
 HÉROUX Joseph-Odias (conseiller 1952)
 HÉROUX Léo (conseiller 1927-30, maire 1930-31)
 HUBERT Alexandre (conseiller 1922-23)
 HUBERT Charles (conseiller 1932-36)
 HUPPÉ Alphonse (conseiller 1929-31, 1931-33)
 JOHNSON Arthur (conseiller 1922-24, 1933)
 LAFOREST Jos. A. (conseiller 1949-51)
 LAINEY Sylvio (conseiller 1956-58)
 LANDRY Albert (conseiller 1955-57)
 LANDRY Denis (conseiller 1982-1986)
 LANDRY Ernest (conseiller 1931-32)
 LANDRY François (conseiller 1938-45, maire 1945-50)
 LANDRY Gérard (conseiller 1975-79)
 LANDRY Guy (conseiller 1979-81)
 LANDRY Ignace (conseiller 1963-79)
 LANDRY Joseph (conseiller 1931)
 LANDRY Raoul (conseiller 1949-51, maire 1961-64)
 LANGLAIS, J. Alphonse (secrétaire-trésorier 1921-30, 1931-51, maire 1954-56)
 LAVOIE Marcel (conseiller 1983-....)
 LEBEL Louis (conseiller 1929-33)
 LEMIEUX Noëlla B. (conseillère 1980-82)
 LEPAGE Arthur (conseiller 1977-81)
 LEPAGE Bertrand (conseiller 1978-81)
 LÉVESQUE Léonce (conseiller 1962-64)
 LÉVESQUE Dr. Louis (conseiller 1933-37, maire 1937-41)
 MICHAUD Raoul (conseiller 1927-29, 1940-42)
 MONGRAIN Napoléon (conseiller 1956-58, 1964-73)
 MONGRAIN Robert (conseiller 1962-64)
 MOREAU Léon (conseiller 1945, 1961-63)
 MORIN Albert (maire 1952-55)
 MORIN Alexis (conseiller 1952-54)
 MORIN Raymond (conseiller 1971-74)
 NADEAU Léonard (conseiller 1945-49, 1951-53, 1955-61)
 NADEAU ÉMILIE (conseiller 1987...)
 OUELLET Donald (conseiller 1925-27)
 OUELLET Émilien (conseiller 1953-55)
 OUELLET Michel (maire 1978-83)
 OUELLET Onil (conseiller 1958)
 PELLETIER Camillien (conseiller 1979-82)
 PELLETIER Claude (1982)
 PELLETIER Henri (conseiller 1953-57)
 PELLETIER J. Achille (conseiller 1925-27, 1935-38, maire 1961)
 PELLETIER J. Alexandre (conseiller 1933-36, maire 1936-37)
 PELLETIER Joseph A. (conseiller 1921-23, 1924-26)
 PELLETIER Joseph Thomas (conseiller 1930-36, 1937-41, 1945-46)
 PELLETIER Serge (conseiller 1981-83, maire 1983-....)
 PELLETIER Suzanne (1984-....)
 PERRON Évariste (conseiller 1921-25)
 PICARD Roger (conseiller 1944-45)
 PLOURDE Raoul (conseiller 1948)
 PLOURDE Thomas (conseiller 1945-48)
 POULIN Émile (conseiller 1926-30, 1936-38, 1942-45)
 POUSSARD Léon (conseiller 1960-64)
 QUENNEVILLE Adrien (conseiller 1953-55)
 QUENNEVILLE Arthur (conseiller 1922)
 QUENNEVILLE Augustin (conseiller 1921-23)
 ROBICHAUD CARON Charlotte (conseillère 1982-....)
 ST-PIERRE Amédée (conseiller 1941-43)
 ST-PIERRE Charles (conseiller 1959-63)
 ST-PIERRE Denise (1979-....)
 ST-PIERRE Roland (conseiller 1981-1987)
 SIMARD Évariste (conseiller 1923, 1951-53)
 SIMARD Montcalm (maire 1956-60, 1964-75)
 SIROIS Louis (conseiller 1936-37)
 SOUCY Yves (conseiller 1975-78)
 TANGUAY Adélice (conseiller 1930-31)
 TANGUAY Gédéon (conseiller 1926-28)
 TANGUAY Napoléon (conseiller 1948)
 TARDIF Adélard (conseiller 1928, maire 1950-52)
 THÉBERGE Alfred (conseiller 1951-52)
 THÉRIAULT Joseph (conseiller 1922-24)
 THÉRIAULT Joseph-Émile (conseiller 1931)
 TURMEL Émile (conseiller 1948-50)
 VAILLANCOURT Jean-Baptiste (conseiller 1952-56)

Die Religiöse



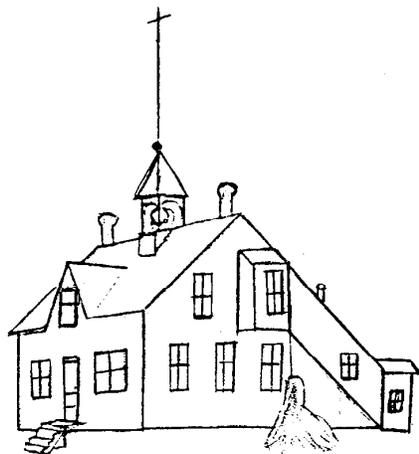
C'est en décembre 1862 que l'abbé Georges Talbot, curé de Saint-Antonin, vient en éclaireur s'enquérir de la valeur des terres locales de notre région en vue de la colonisation.

L'année 1874 marque la première mission officielle à Rivière-Bleue. L'abbé Édouard Roy, prêtre résident à Saint-Éleuthère, vient à tous les deux ou trois mois, visiter notre paroisse. Il loge et célèbre la messe chez M. Joseph Nadeau. En 1881, l'abbé Ferdinand Garneau succède au curé Roy. Rivière-Bleue compte alors cinquante-cinq âmes. En 1887, la mission cesse alors de faire partie de Saint-Éleuthère pour se rattacher à celle de Saint-Eusèbe, nouvellement confiée à l'abbé Ferdinand Audet. En 1888, ce dernier quitte son poste et les deux missions (Rivière-Bleue et Saint-Eusèbe) tombent sous la juridiction de l'abbé Philippe Moreault curé de Notre-Dame-du-Lac.

À partir de 1901, Rivière-Bleue est à nouveau desservi par Saint-Eusèbe. Se succèdent, les révérends Ernest Gagnon, Alexandre Bouillon et Calixte Saint-Laurent. La messe se célèbre dans les maisons pri-



Maison de M. Joseph Nadeau où l'on célébrait la messe.



École-chapelle de 1910.

vées. En 1910 l'on construit la première école qui sert de chapelle. À la nouvelle, en 1913, qu'une importante compagnie forestière, la «Blue River Lumber» venait de se former dans la desserte, plusieurs nouvelles familles viennent s'y établir. Le temps paraît venu d'organiser ce territoire en paroisse et d'y placer un prêtre.

Le 26 août 1913, Mgr Blais confie au vicaire de Saint-Joseph de Carleton, le révérend Jean-Baptiste Dubé, la desserte de Rivière-Bleue, mais deux mois après son arrivée, sa santé fragile l'oblige à quitter ce nouveau ministère.

Le 10 novembre 1913, l'abbé Joseph A. Wilfrid Gauthier est nommé pour desservir Rivière-Bleue et la mission des Étroits. Le nouveau desservant ne laisse pas refroidir l'enthousiasme manifesté par la population pour organiser la paroisse. Il fait aussitôt nommer des représentants de la Corporation Épiscopale (syndics) pour administrer les biens de la desserte désormais placée sous le patronage de Saint-Joseph. Ces procureurs épiscopaux, désignés par Mgr Blais le 11 décembre 1913, sont Amable Morin, Joseph Gagné et Joseph Saint-Pierre.

Il semble urgent d'avoir un local approprié pour les offices religieux. En effet, la chapelle-école de 1910 ne répond plus aux besoins de la population. On commence donc, le 21 décembre, des démarches en vue de faire entreprendre la construction d'une église et l'on entame en même temps les procédures préparatoires à l'érection canonique de la paroisse.

Comme on ne sait pas encore ce que sera au juste le développement industriel de l'endroit, il ne peut être question de bâtir l'église définitive. On se limite à un édifice temporaire de cent pieds de longueur par cinquante pieds de largeur qui est érigé selon le plan de l'église de Saint-Cyprien. Une sacristie de quarante pieds de longueur lui est annexée et on surmonte cette construction d'un clocher. Construite en 1914, cette église sert au culte jusqu'à l'automne 1920.

Le 14 octobre, Mgr Blais décrète que: «désormais la cure et la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue dans le comté de Témiscouata sera entièrement sous la juridiction spirituelle du diocèse de Rimouski». Il émet aussi l'ordonnance d'y établir une fabrique qui sera chargée conjointement avec le curé d'administrer les biens de l'église. Le 17 octobre, le révérend Wilfrid Gauthier est nommé officiellement premier curé de la paroisse. Le 8 novembre se forme le premier conseil des marguilliers sous la présidence de M. le curé Gauthier. Sont élus: Joseph Héroux, Salomon Côté, Augustin Quenneville, Alfred Bergeron, Joseph Saint-Pierre, Émile Thériault, Didier Nadeau et Henri Trudel.

Les représentants de la Corporation épiscopale présentent les comptes à la nouvelle Corporation des marguilliers: du premier janvier 1914 au 12 novembre 1914, les recettes sont de 1 366,99 \$ et les dépenses de 1 362,16 \$ donc, un excédent des recettes de 4,83 \$.

Contrairement à la plupart des paroisses qui ont des débuts plutôt lents, Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue progresse rapidement dès sa fondation. Quatre ans à peine après les débuts de la paroisse on se retrouve devant la nécessité de bâtir une nouvelle église. La population dépasse déjà mille deux cents (1,200) personnes.

Le 17 avril 1918, les paroissiens présentent à Mgr Blais une requête demandant la permission de bâtir une église et un presbytère. Le décret épiscopal, rendu le 15 mai autorise la construction des deux édifices. Trois syndics sont élus pour faire exécuter ces travaux: Ernest Brasseur, Joseph Héroux et Aldège Champagne. Le 11 janvier 1920, la maison de l'abbé Gauthier est achetée pour une somme de 1,300.00 \$, afin de servir temporairement de presbytère.

Seule la construction de l'église est alors entreprise. Sa pierre angulaire est bénite le 29 mai 1919. Le 14 novembre 1920, l'église est inauguré par l'abbé David Thériault qui remplace depuis janvier 1920 l'abbé Gauthier.

La bâtisse mesure deux cents pieds par soixante-six avec deux cent soixante-dix-huit bancs (256 dans la nef et 22 au jubé). C'est un beau temple tant pour sa majesté que pour l'harmonie de ses lignes. D'après le rapport du vérificateur, demandé en 1926 par les syndics, l'église aura coûté 84,100.17 \$ et l'ameublement 9,732.46 \$

De 1926 à 1932, l'abbé Albert Ouellet, troisième curé de la paroisse fait exécuter différents travaux pour améliorer l'église. Mentionnons seulement, les réparations à la toiture et aux fenêtres, ainsi que la réalisation d'un grand trottoir en ciment devant l'église.

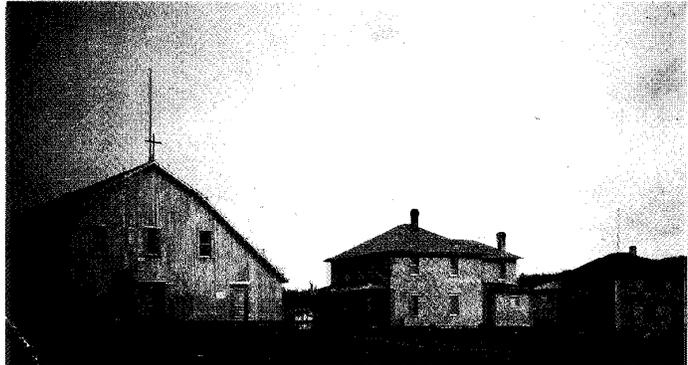
Mais la situation financière est difficile. Mgr Courchesne nomme le 30 juin 1932 l'abbé Philippe Belzile afin de régler le problème financier.

En effet, les obligations émises en 1922 pour un montant de 75,200.00 \$ viennent à échéance le premier novembre de la même année. La Corporation des syndics de Rivière-Bleue est dans l'impossibilité de rencontrer ses obligations.

En vertu d'une loi adoptée à la Législature Provinciale, les corporations de syndics de paroisses en difficultés financières peuvent être placées sous le contrôle de la Commission Municipale du Québec.

Donc, les syndics demandent à Mgr Courchesne l'autorisation de s'adresser à cette Commission pour le règlement de leur situation financière. L'autorisation est accordée par l'évêché en insistant auprès des officiers de la Commission Municipale pour qu'elle voie à ce que les petits créanciers prêteurs de billets soient traités avec autant d'égards que les créanciers porteurs d'obligations fiduciaires.

M. Oscar Morin de Québec est choisi pour négocier avec les créanciers des syndics. Ces derniers offrent à leurs créanciers de leur «payer en règlement complet et final de leurs créances respectives quarante-cinq



Première église construite en 1914.



La maison qui servira désormais de presbytère.



L'église construite en 1920.

centimes dans la piastre du capital seulement (0.45 \$), avec abandon des intérêts encourus».

Cette entente est acceptée par la majorité des créanciers. Comme les syndics bénéficient d'un prêt de 25,000.00 \$ de la Commission Municipale du Québec et qu'ils ont à leur disposition à la Banque Canadienne de Rimouski, par le biais de l'Évêché, les sommes nécessaires pour payer leurs créanciers sur la base de l'entente, les syndics paient leur dû et ainsi se règle la période financière la plus sombre de notre paroisse.

Le 29 août 1940, Mgr Courchesne confie la cure et paroisse de Rivière-Bleue à l'abbé Alexis April. On entame les discussions pour abaisser la voûte de l'église afin de diminuer le coût du chauffage. Charles Edouard Pelletier architecte de Sainte-Anne des Monts, est prêt à prendre le contrat pour 7,000.00 \$.

Ce n'est qu'en 1942, qu'on s'occupe vraiment du fini intérieur de l'église. Plusieurs dons ont été offerts à la Fabrique à cette occasion. Notons spécialement les verrières du chœur:

1. Mariage de Joseph, don de Pierre Landry.

2. La naissance de l'Enfant-Jésus, don de Auguste Bérubé.
3. La fuite en Égypte, don de Évariste Simard.
4. La mort de Joseph, don de J. A. Beaulieu.

C'est aussi à cette époque qu'on achète l'orgue (annexe III).

Les travaux de rénovation se continuent avec l'arrivée, le 16 septembre 1952, de l'abbé Georges Côté. En 1953, on remplace le perron en bois par un, en ciment, dans le style de l'église. Et en 1956, on s'occupe des travaux de réfection de l'église (peinture, vernis, décorations artistiques aux fenêtres) travaux confiés aux Arts Religieux Appliqués Enr. du Québec au coût de 19,686.00 \$. C'est aussi en 1956 qu'on fait l'achat de trois autres cloches (annexe II).

Le premier avril 1959, M. Charles-Armand Langlois devient le septième prêtre curé de notre paroisse. L'église est enfin terminée. Malgré quelques travaux de réparation et d'entretien à la bâtisse, c'est surtout la construction du presbytère qui a marqué matériellement le passage du curé Langlois à Rivière-Bleue.



Intérieur de l'église avant 1956.

En effet, le 29 avril 1962 on décide, en assemblée de paroissiens, de reconstruire le presbytère. On engage la firme Martin & Lepage de Rimouski pour fournir les devis. C'est le 23 juillet 1963 que l'on signe le contrat avec J. Lavoie Construction Ltée de Notre-Dame-du-Lac qui soumissionna pour 65,000.00 \$. Le 17 mai 1964, Mgr Charles-Eugène Parent bénit ce nouvel édifice de 67 pi. par 45 pi. attenant à l'église et entièrement à l'épreuve du feu.

En 1967, l'abbé Paul-Roland Belzile voit à l'amélioration du système de son de l'église. Une grande campagne de souscription est amorcée: 4,000.00 \$ à recueillir. Le 6 mai 1968 l'objectif est atteint.

En juillet 1971, l'abbé Lucien Rioux remplace M. le curé Belzile et quelques années plus tard, dû à une saine administration, le Conseil de la Fabrique accepte les déboursés pour la peinture de la toiture de l'église au montant de 6,750.00 \$.

M. Albert Roy devient le dixième prêtre-curé de notre paroisse en juillet 1975. M. Roy remarque qu'il y a de la place dans la nef pour accueillir tous ceux qui assistent aux offices religieux. Alors on décide de réserver le jubé à l'usage exclusif de la chorale.

L'église se détériore. Il faut rénover l'extérieur: briques et fenêtres. C'est un projet d'environ 20,000.00 \$. Une loterie est sortie sous le nom de loterie «500» afin de financer ce projet.

En 1977 on installe des colonnes de sons pour tenter d'améliorer l'accoustique de l'église qui reste toujours problématique. L'année suivante on aménage un local de 30 pi par 60 pi à l'arrière de l'église sous le jubé. En plus d'être une salle d'accueil ce local doit servir aux différentes activités de pastorale. On le nomme le «Café Rencontre».

M. Arthur Leclerc devient notre nouveau curé en juillet 1981. À l'automne 1982, on s'interroge encore sur la façon de réduire la facture du chauffage à l'église. Il est donc proposé de fermer l'église durant cette période. Mais devant les vives réactions de la population, le conseil de la Fabrique décide de transformer le système de chauffage à l'huile en un chauffage au bois. En plus de l'entretien courant de l'église, l'abbé Leclerc enclenche aussi des démarches pour la réparation des deux vérandas de la sacristie et la reconstruction du perron de l'église en béton armé.

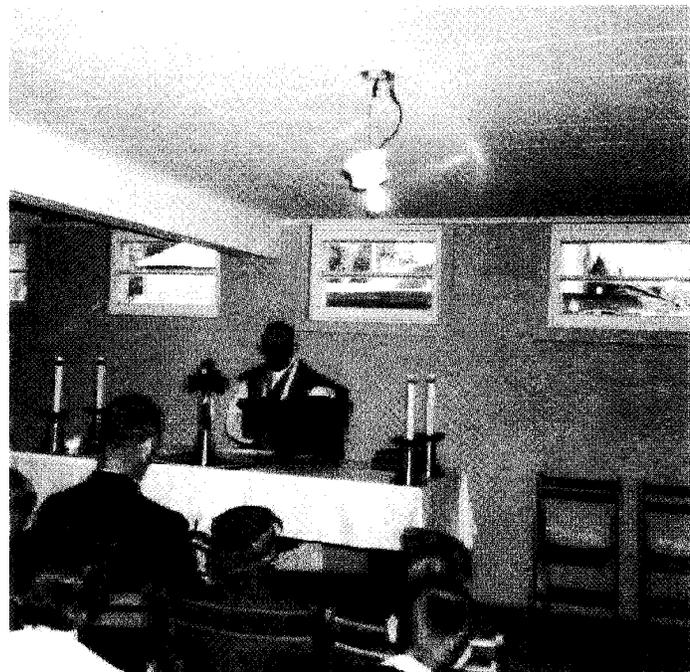
Mais, parce qu'il est appelé à œuvrer dans une autre paroisse, il laisse à son successeur M. Jean-Luc Pelletier, parmi nous depuis août 1987, la responsabilité de voir à l'exécution des travaux. En 1988 on procède à l'achat d'un amplificateur qui améliore beaucoup l'audition dans l'église. La même année on commence à entrer sur informatique les actes colligés dans les registres depuis la fondation de la paroisse. L'orgue a aussi besoin de réparation. C'est en janvier 1989 que commence les travaux pour rénover et déplacer cet instrument. Les travaux se terminent en avril 1989. Bientôt après, au cours de l'été, c'est la peinture de la toiture de l'église qui est refaite. L'intérieur de l'église a aussi besoin de rénovation. En

juin, le Conseil de la Fabrique décide de procéder à ces travaux. Un mur doit fermer le jubé et terminer les travaux commencés lors de l'organisation du Café Rencontre. De plus la peinture de l'église est refaite, tout en conservant la décoration existante.

Toutes ces améliorations sont financées par les nombreux dons des paroissiens, la contribution du comité Partage et les revenus d'un fond de prêts sans intérêt constitué en 1988 grâce à la participation exceptionnelle de la population.



L'église et nouveau presbytère.



L'abbé Charles-Armand Langlois lors de la première messe célébrée à la chapelle au sous-sol de l'école du Lac-Long.

Le 19 septembre 1915, une requête est envoyée à l'évêque à «l'effet de bien vouloir ériger un cimetière dans la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue». Le terrain choisi, don de Amable Morin est approuvé par le Conseil d'Hygiène de la province de Québec.

«Le 7 novembre 1915, le curé des Étroits, David Jean bénit solennellement, selon la formule du rituel Romain, le cimetière et la croix qui y est érigée, en présence de M. le curé Gauthier, des marguilliers et de plusieurs citoyens».

De 1915 à 1946, on ne retrouve rien dans les registres qui nous renseignent sur le travail effectué au cimetière. En 1946 on construit un charnier en ciment et on y installe le calvaire. Un an plus tard, on achète un terrain de M. Montcalm Simard en vue de l'agrandissement du cimetière. En 1949, on borne le cimetière d'une clôture en fer forgé qui ornera la façade. La direction des travaux est confiée à Aimé Bélanger pour une somme de 14,000.00 \$.

En 1951, on effectue les travaux nécessaires à l'agrandissement du cimetière et le premier novembre 1952, le curé Georges Côté bénit cet agrandissement.

Chaque famille a la responsabilité de l'entretien de son terrain. Souvent, par manque de moyens, parfois par négligence, les paroissiens se préoccupent peu de l'esthétique de ce lieu. Le cimetière est dans un mauvais état lorsque le C.E.E.C. (Comité pour l'Entretien et l'Embellissement du Cimetière) prend naissance en octobre 1977.

Ce nouveau comité se donne pour mandat d'embellir et d'entretenir le cimetière. On s'occupe de niveler le terrain, de semer du gazon, d'aligner les monuments, de réparer la croix du calvaire et de planter des arbres autour du cimetière. Font partie de ce comité Mme Fernande Beaulieu, Frère Robert Bérubé, M. Mme Armand Plourde.

Aujourd'hui nous pouvons contempler le résultat de bien des heures de bénévolat généreusement données au fil des étés. Une reconnaissance particulière à Robert Bérubé, Léo Nadeau et aux groupes Katimavik de leur grand dévouement à ce projet.



M. Amable Morin



L'ouverture solennelle du congrès s'est faite le vendredi soir, par son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski. Parmi les activités, mentionnons la messe de jeunes le samedi matin, plus de 3,500 enfants ont pu assister à cette messe célébrée en plein air au reposoir.

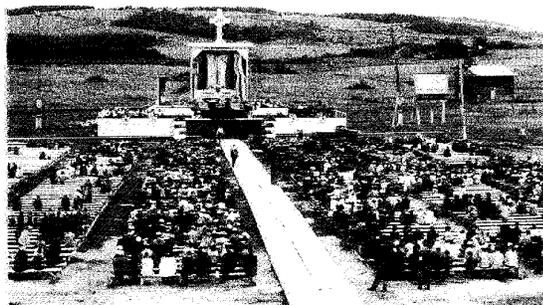
Dans l'après-midi, c'est la bénédiction des malades, présidée par Mgr Roméo Gagnon évêque d'Edmundston. Une heure d'adoration est aussi prêchée le samedi soir. Le dimanche on assiste à la bénédiction nuptiale de quatre couples de nouveaux époux: Henri Morin et Louiselle Bossé, Réjean Tanguay et Gilberte Morin, Paul-Émile Grenier et Gisèle Cantin, Jean-Claude Charron et Jeannette Boisclair. L'évêque Charles-Eugène Parent, ordonne aussi deux nouveaux prêtres: l'abbé Maurice Griffin et Gérard Côté.

Le journal Le Soleil, mercredi le 3 juillet 1957 parlait ainsi du congrès Eucharistique:

«Un grand mystère et un rude acte de foi, telle est la définition qui semble résumer le mieux les circonstances exceptionnelles du Congrès Eucharistique régional de Rivière-Bleue sous la présidence de M. Georges Côté. Bâter une cathédrale en plein air, y accueillir des foules longuement et intensément préparés depuis des mois. Puis, voir tout cela s'envoler... par les décors extérieurs avec une atmosphère d'ouragan, voilà ce qui caractérise le congrès du 28-29-30 juin 1957.

Mais un Congrès Eucharistique est toujours un succès. Les cérémonies extérieures ne sont en somme qu'une manifestation de ferveur collective, résultat d'une intense préparation. Un Congrès vaut selon sa préparation. Et celle de Rivière-Bleue fut parfaite. Les vents et la pluie sont venus mais n'ont pu avoir raison d'une foule tenace et fidèle au rendez-vous. «Les grandes eaux n'ont pu éteindre leur ferveur et leur ardeur» dirait la Ste-Écriture.

Le congrès régional de Rivière-Bleue, assombri par une pluie incessante, se termina en beauté par une procession aux flambeaux à travers les rues du village, dimanche soir. Plus de 12,000 personnes y participèrent, avec un très nombreux clergé.



L'assistance à l'une des cérémonies extérieures lors du Congrès Eucharistique.

À la clôture, son excellence Mgr l'archevêque émit ensuite les vœux du congrès au reposoir, érigé en plein air.

1. Que tous soient fidèles au précepte dominical.
2. Que chaque membre de la famille s'efforce de communier chaque semaine en priant les uns pour les autres.
3. Que le premier vendredi de chaque mois devienne une fête eucharistique et qu'alors le St-Sacrement soit exposé toute la journée, si possible ou du moins, quelques heures et qu'on y assure des adorateurs pour chaque heure.
4. Que l'agrégation du Très St-Sacrement soit établie dans chaque paroisse.
5. Que chaque famille se considère comme directement engagée dans ce problème de la vie de l'Église et qu'elle se rende digne par la prière et le sacrifice de fournir des vocations».



Le comité organisateur du Congrès Eucharistique. L'Abbé Georges Côté, Montcalm Simard, Mgr Parent, Amable St-Pierre, Napoléon Mongrain, Arsène Dionne, Rosaire Dumont, le vicaire Protais April, Adrien Bossé, Noël Bossé, Léo Nadeau, Roger Fréchette, Charlemagne Gagnon, Aimé Bélanger, Fernand Cassistat, Jos Beaulieu, Camille Bérubé.



L'ABBÉ JOSEPH-WILFRID GAUTHIER

Né à Sainte-Marthe de Gaspé le 3 octobre 1886, il fut ordonné prêtre le 22 mai 1910. Il fut successivement vicaire à Saint-Fabien, à la Cathédrale de Rimouski et à Carleton avant d'être nommé desservant de Rivière-Bleue le 10 novembre 1913. Il remplaçait l'abbé Jean-Baptiste Dubé qui y avait été desservant pendant deux mois. Il prit le titre de curé de cette paroisse à l'occasion de son érection canonique, le 14 octobre 1914. C'est à lui que Rivière-Bleue doit les débuts de son organisation religieuse. Pour parer au plus pressé, il avait fait construire d'abord une église temporaire, puis une fois la population stabilisée à cet endroit, il fit entreprendre la construction de l'église actuelle. Vers la fin de janvier 1920, malade et contraint de prendre un repos prolongé, le curé Gauthier renonça à la cure de Rivière-Bleue. Il décéda le 15 août 1946.

L'ABBÉ DAVID THÉRIAULT

Le successeur de l'abbé Gauthier est né aux Trois-Pistoles le 11 novembre 1887. Ordonné prêtre le 26 octobre 1913, il a d'abord été vicaire au Bic. En 1916, il fut nommé desservant à Grande-Vallée et le 29 janvier 1920, il devenait curé de Rivière-Bleue où il a vu d'abord à faire terminer la construction de l'église, puis à construire une ligne téléphonique et à ériger une salle paroissiale. Presque tout son ministère fut une lutte incessante pour la réforme des mœurs et le respect de la morale. Ses batailles contre la contrebande de la boisson sont restées mémorables. Vers la fin de 1925, il tomba malade et dut s'accorder plusieurs mois de repos. À la reprise du travail en 1926, il lui était fortement recommandé de ménager sa santé. Comme l'évêque n'avait pas de vicaire à mettre à sa disposition, il demanda à changer de poste et, le 19 novembre, il fut nommé curé de Saint-Cyprien. Il décéda à Québec le 26 mai 1948.

L'ABBÉ ALBERT OUELLET

C'est l'abbé Albert Ouellet qui fut nommé à la cure de Rivière-Bleue en novembre 1926. Né à Saint-Anaclet le 9 septembre 1889, il avait été ordonné prêtre le 13 mai 1915. Ses ministères antérieurs: vicaire à Val-Brillant, curé de Saint-André de Restigouche et curé de Saint-Cyprien. À Rivière-Bleue où la fabrique était déjà lourdement endettée, le curé Ouellet fut le gentilhomme aimé et respecté qui a su soutenir la confiance et la générosité des gens, tout en les formant à la piété et à l'esprit de solidarité. Après six ans, en 1932, il fut nommé curé de Saint-Narcisse. Il décéda à Rimouski le 3 février 1942.

L'ABBÉ PHILIPPE BELZILE

Né aux Trois-Pistoles le 7 décembre 1890, il fut ordonné prêtre le 27 mai 1917. Il a d'abord été professeur de sciences et de mathématiques au Séminaire jusqu'en 1926, alors qu'il fut nommé directeur de l'École d'Agriculture de Rimouski. En 1930, après quelques mois comme vicaire à Sainte-Luce, il fut nommé curé de Saint-Narcisse. C'est de là que Mgr Courchesne crut devoir le prendre en 1932 pour contrôler et régler la question financière de Rivière-Bleue. Il le chargea en même temps de faire prendre, en cette période troublante de crise économique, un essor définitif à l'agriculture dans cette paroisse. Il accomplit sa double mission avec l'ingéniosité qui lui était propre et de façon la plus équitable. En 1940, l'abbé Belzile fut nommé curé de Saint-Moise. Il mourut le 23 mai 1957.



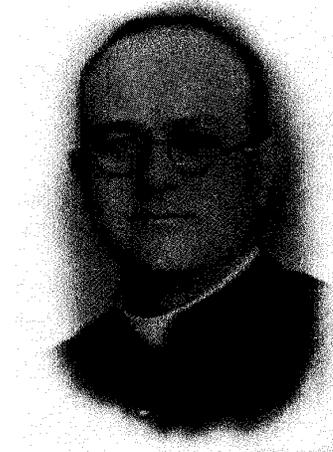
L'Abbé Joseph-Wilfrid Gauthier



L'Abbé David Thériault



L'Abbé Albert Ouellet



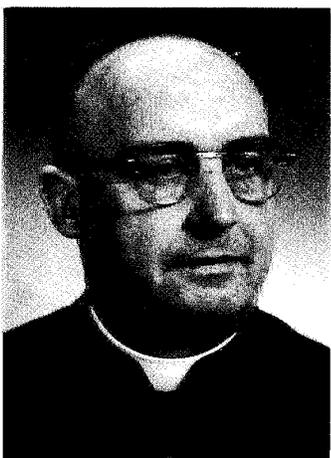
L'Abbé Philippe Belzile

L'ABBÉ ALEXIS APRIL

Le cinquième curé de Rivière-Bleue est l'abbé Alexis April, né à St-Clément le 17 janvier 1898. Ordonné prêtre le 14 juin 1924, il a été vicaire à Rimouski et à Bic, desservant à Bic, à St-Jean de Dieu, Ste-Rita et à St-Médard avant d'être nommé curé à Rivière-Bleue en 1940. Pendant les douze années qu'il a passées dans cette paroisse, rien ne s'est démenti de son attention et de son zèle pour le bien des âmes et la bonne administration des biens de la fabrique. Il décéda le 6 avril 1962.

L'ABBÉ GEORGES CÔTÉ

En 1952, pour succéder à M. April, Mgr Charles-Eugène Parent nomme l'abbé Georges Côté. Né à l'Isle-Verte le 10 octobre 1901 il fut ordonné prêtre le 24 juin 1928. Il a d'abord enseigné pendant cinq ans au Séminaire de Rimouski, puis il fut vicaire

*L'Abbé Alexis April**L'Abbé Georges Côté.**L'Abbé C-Armand Langlois.**L'Abbé Paul-Roland Belzile.*

à Notre-Dame-du-Lac, desservant-fondateur de l'Ascension-de-Matapédia et curé de Saint-Benoît-de-Packington. Ce qui a surtout fixé son souvenir dans la mémoire des paroissiens, c'est sans contredit la tenue du Congrès Eucharistique régional de 1957 dont il a été le principal organisateur. C'était un homme d'une grande piété et d'un inlassable dévouement. En 1959, le curé Côté fut nommé à Saint-Jean-de-Dieu. Décédé à Rimouski le 5 novembre 1984, il fut inhumé à l'Isle-Verte.

L'ABBÉ CHARLES-ARMAND LANGLOIS

Né à Mont-Joli le 26 décembre 1907, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1933. Avant d'être nommé à Rivière-Bleue en 1959, il fut professeur et surveillant au Séminaire de Rimouski, vicaire à Baie-des-Sables et à Saint-Moïse, desservant de Saint-Jean-de-la-Lande et à Esprit-Saint et enfin curé de Saint-Benoît-de-Packington. C'est lui qui a fait construire le presbytère actuel de cette paroisse en 1963. Le curé Langlois décéda subitement dans l'exercice de son ministère le 28 décembre 1965, l'année même où Rivière-Bleue venait de fêter son cinquantenaire. Il fut inhumé à Rivière-Bleue le 2 janvier 1966. Les paroissiens gardent de lui le souvenir d'un homme affable et bon.

L'ABBÉ PAUL-ROLAND BELZILE

L'abbé Paul-Roland Belzile alors curé à Sully prend la succession de l'abbé Langlois en 1966. Né à St-Mathieu le premier juin 1906, il fut ordonné prêtre le 26 juin 1932. Il a d'abord été vicaire à Lac-au-Saumon et à St-Jérôme de Matane. En cette dernière année, après avoir desservi provisoirement Saint-Léandre pendant près de deux mois, il fut nommé aumônier de l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski. De 1944 à 1948, il fut l'aumônier du monastère des Ursulines à Rimouski, de 1948 à 1952, le curé de Lac-des-Aigles. En 1952, il fut nommé de nouveau chez les Ursulines où il passa encore cinq ans. Il devint par la suite curé de Sully en 1957, puis curé de Rivière-Bleue en 1966. La maladie l'obligeant à démissionner en 1971. Il mourut à Rimouski le 28 avril 1979.

L'ABBÉ LUCIEN RIOUX

Né à Sainte-Rose-du-Dégelis, le 24 mai 1923, l'abbé Lucien Rioux est le fils de Marie Gagnon et de Joseph Rioux. Il est ordonné prêtre par Mgr Charles-Eugène Parent à Saint-Gabriel de Rimouski le 3 septembre 1950.

Dès septembre 1950, il était professeur et surveillant à l'École de Commerce de Rimouski. Le premier novembre 1951, il fut nommé professeur et surveillant à l'École d'Agriculture de Rimouski, tout en étant aumônier diocésain de l'U.C.C., de l'U.C.F.R. et missionnaire-colonisateur. Il remplit ces deux dernières fonctions jusqu'en août 1965.

Le 22 septembre 1965, il devenait curé de l'Ascension-de-Matapédia. En avril 1969, il entrait à l'Office de Développement de l'Est du Québec à Rimouski, au moment où on commençait à voir à la fermeture des paroisses dans l'est du diocèse et dans la Gaspésie.

Le 25 août 1970, il était nommé agent de pastorale à l'École secondaire des Frontières et résidait à Rivière-Bleue pour aider au ministère paroissial.

Il fut nommé curé de Rivière-Bleue le premier juillet 1971. À Rivière-Bleue, M. Rioux a laissé le souvenir d'un bon administrateur. Par son affabilité et sa cordialité, il ne s'est fait que des amis dans la paroisse. En 1975 il est nommé curé à St-Clément où il exerce encore son ministère.

L'ABBÉ ALBERT ROY

L'abbé Albert Roy succéda à l'abbé Rioux. Il est né à Saint-Arsène le 13 septembre 1935. Après avoir été ordonné prêtre en 1961, il fut professeur au séminaire de Rimouski pendant deux ans. Par la suite, il s'est occupé de pastorale paroissiale à Sayabec, à Cabano, à Saint-Jean-de-Dieu, de pastorale scolaire à Ville-Dégelis et de pastorale paroissiale à Auclair, dans le J.A.L. (1972 à 1975), ainsi qu'à Rivière-Bleue (1975 à 1981). Depuis 1985, il est curé à Saint-Modeste.

Dans ses divers ministères, l'abbé Roy a manifesté beaucoup de dynamisme. À Rivière-Bleue, il s'est préoccupé du développement du milieu. Il a, entre autres choses, collaboré à la fondation du Journal REINSON, à la réalisation de Trans-Action et à la fondation de la C.A.R.T. Il a laissé ici l'image d'un homme qui ne ménage pas son temps et ses énergies pour la promotion humaine et spirituelle de ses concitoyens.

L'ABBÉ ARTHUR LECLERC

Né à Bic le 20 septembre 1945, l'abbé Leclerc est le deuxième enfant de Gérard Leclerc et de Laure-Anna Lavoie. Il a été ordonné prêtre le 7 juin 1970 à Bic par Mgr Louis Lévesque.

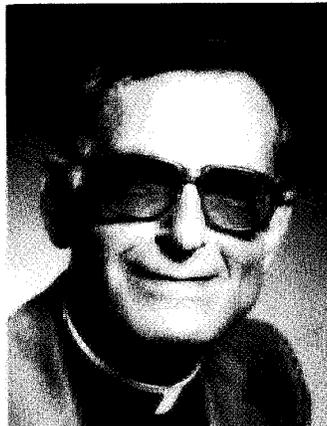
Il a exercé son ministère en premier lieu aux Trois-Pistoles de 1970 à 1977, à la Trinité-des-Monts et Esprit-Saint de 1977 à 1981, à Rivière-Bleue de 1981 à 1987. En 1985, tout en demeurant curé de Rivière-Bleue, il était aussi nommé curé de Saint-Marc-du-Lac-Long.

L'abbé Leclerc a su se faire apprécier des paroissiens de Rivière-Bleue, par sa joie de vivre, sa bonne humeur constante et son accueil chaleureux. C'est avec regret que les paroissiens le voyait partir pour St-Jérôme de Matane le 19 août 1987.

L'ABBÉ JEAN-LUC PELLETIER

Le douzième curé de Rivière-Bleue, l'abbé Jean-Luc Pelletier est né à Saint-Antonin le 20 juillet 1941. Il est le fils de Joseph-Émile Pelletier et de Clara Dionne, cinquième enfant d'une famille de six. Le 4 juin 1966, il est ordonné prêtre du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, par Mgr Charles-Henri Lévesque.

Après vingt ans passés dans le domaine de l'éducation comme professeur au Collège Ste-Anne, animateur de pastorale à la Polyvalente de La Pocatière et de Rivière-du-Loup, conseiller en éducation chrétienne à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage, il prend une année de ressourcement à l'Institut Catholique de Paris. Le 23 août 1987, grâce à une entente entre les évêques de Rimouski et de La Pocatière, il est nommé curé de Rivière-Bleue et de Saint-Marc-du-Lac-Long. Homme soucieux de la jeunesse, il se fait apprécier par son écoute toujours attentive et le respect de la vie qui l'entoure. Pour tout ce qu'il accepte de partager généreusement avec nous, merci; et longue vie parmi nous.



L'Abbé Lucien Rioux.



L'Abbé Albert Roy.



L'Abbé Arthur Leclerc.



L'Abbé Jean-Luc Pelletier.

UNE AIDE BIEN PRÉCIEUSE...

S'ils ont porté le fardeau des responsabilités, messieurs les curés n'ont pas moins été largement secondés dans leur tâche par des auxiliaires précieux qui ont su mettre leurs talents et leur générosité au service du bien commun. Ces collaborateurs et collaboratrices sont:

LES VICAIRES:

M. Philippe Pelletier	1926
M. Ernest Saint-Laurent	1927
M. Adrien Gagnon	1929-1934
M. Camille Lachance	1934-1940
M. Aubin Fougères	1940-1941
M. Gérard Côté	1941-1942
M. Marc-Henri Lebel	1942-1943
M. Ovila Paradis	1943-1945
M. Léopold Dion	1945-1949
M. René Turbide	1949-1951
M. Protais April	1951-1957
M. François Gagnon	1957-1958
M. Roger Tremblay	1958-1962
M. Charles Parent	1962-1963
M. Vianney Bérubé	1963-1966
M. Ernest Gagné	1966-1970

LES AUTRES PERSONNES QUI ONT COLLABORÉ ÉTROITEMENT À LA PASTORALE:

Sr Cécile Fournier r.s.r.
 Sr Maria Dionne r.s.r.
 M. Ghislain Denis (stagiaire)
 M. Jacques Pineau (stagiaire)

Aujourd'hui, même si elles ne sont pas nommées officiellement comme agent de pastorale, *Sr Irène Vaillancourt* et *Sr Marie-Anne Gamache* apportent une très précieuse collaboration à la pastorale et à toute la vie de la communauté. Elles sont toujours disponibles à rendre service et toute la population tient à ce qu'elles demeurent à Rivière-Bleue.

Les vocations religieuses et sacerdotales

Jeanne Aubut, fille de Valéda Beaulieu et de Victor Aubut. Religieuse à la communauté de L'Immaculée Conception.



Irène Beaulieu, fille de Marie-Louise Boucher et de Alphonse Beaulieu. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Jeannette Bérubé, fille de Émèlie Malenfant et de Joseph Bérubé. Religieuse à la communauté des Filles de Jésus.



Laurence Bérubé, fille de Maria Ross et de Auguste Bérubé. Religieuse chez les Servantes du St-Sacrement.



Laurretta Bérubé, fille de Emélie Malenfant et de Joseph Bérubé. Religieuse à la communauté des Filles de Jésus.



Madeleine Bérubé, fille de Maria Ross et de Auguste Bérubé. Religieuse chez les Sœurs de la Charité St-Louis.



Rose-Aimée Bérubé, fille de Emélie Malenfant et de Joseph Bérubé. Religieuse à la communauté des Filles de Jésus.



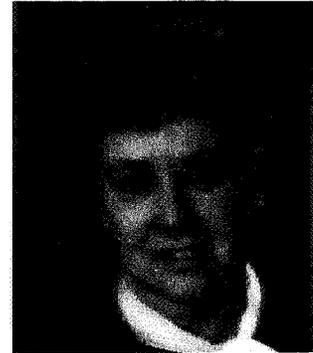
Carmen Bouchard, fille de Marie-Blanche Mercier et de Démétrius Bouchard. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Rolande Bouchard, fille de Marie-Blanche Mercier et de Démétrius Bouchard. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Vivianne Bouchard, fille de Marie-Blanche Mercier et de Démétrius Bouchard. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Lisette D'Astous, fille de Bernadette Landry et de Lorenzo D'Astous. Religieuse à la communauté Notre-Dame du St-Rosaire.



Bernadette Gagnon, fille de Eugénie Castonguay et de Adolphe Gagnon. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Liliane Gagnon, fille de Eugénie Castonguay et de Adolphe Gagnon. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Réjeanne Gagnon, fille de Eugénie Castonguay et de Adolphe Gagnon. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.



Monique O'Leary, fille de Irène Vermeersch et de James O'Leary. Religieuse à la communauté Notre-Dame du Saint-Rosaire.